

LIBER

BULLETIN

Montréal, novembre 2010

Cahier d'information et de promotion des éditions Liber

Billet

Je soumetts l'idée suivante au milieu du livre — Jaux associations professionnelles en particulier puisqu'elles sont sans doute le mieux placées pour la mettre à l'épreuve. La proposition répond à la question: comment améliorer la situation du livre, son commerce aussi bien que sa présence culturelle? Je présume évidemment que cette amélioration est possible; je suppose aussi que les efforts actuels sont insuffisants. Ces efforts (publicité, campagnes promotionnelles...) consistent en général en des opérations le plus souvent individuelles laissées à la discrétion des acteurs, qui tablent pour imposer leurs produits sur la réputation des auteurs, l'intérêt du contenu, leur propre pouvoir de conviction et celui de divers prescripteurs (autres acteurs de la chaîne, journalistes, enseignants, porte-parole, etc.). Ils dépendent également du soutien de l'État et de ses programmes d'aide — au fonctionnement, à la promotion, à la tournée d'auteurs et ainsi de suite. Tout ça est très bien. La suggestion que je voudrais faire se situe en amont de ces actions et ces interventions, et elle concerne l'ensemble des protagonistes — l'État excepté. Elle fait autrement dit porter tout le poids de sa mise en place, de son succès ou de son échec sur le milieu lui-même.

Elle consiste dans l'instauration de structures interprofessionnelles permanentes de discussion et de circulation de l'information, des opinions, des connaissances et des savoir-faire. Cette idée, qui ne prétend pas du tout à l'originalité, me semble pourtant forte et structurante pour l'ensemble du milieu. Elle est guidée par le souci d'injecter du dynamisme, de la coordination et de la continuité dans les activités reliées au livre et de soutenir le livre lui-même.

Quelles formes une entreprise comme celle-là devrait-elle prendre? Elles ne pourraient par définition être que générales, en ce sens qu'elles ne viseraient pas à déterminer le contenu (se donner par exemple un objectif «littéraire», «commercial», «grand public», «de qualité...»), mais à rendre possible l'expression des contenus. Elles devraient donc du même coup être ouvertes à tous les acteurs de la chaîne du livre. Les questions plus concrètes, administration, financement, etc., doivent ici être laissées en suspens.

Pratiquement, voici quelques «structures» auxquelles on peut spontanément penser: une revue spécialisée, trimestrielle par exemple, qui serait à la fois canal d'information et lieu de débats; une rencontre annuelle statutaire, alternativement par exemple au salon du livre de Montréal et au salon du livre de Québec, où on dresserait l'«état des choses»; un lieu où, à la manière d'un club, les professionnels du livre pourraient se réunir régulièrement aux seules fins de bavarder et d'entretenir des relations; un comité interprofessionnel dont le rôle serait d'établir et d'entretenir des liens étroits avec les établissements d'enseignement des métiers du livre pour définir le contenu des cours et les besoins des entreprises.

Comme on le voit, ces illustrations ne font que définir des espaces de contacts, d'échanges et de réflexion. L'intérêt des ces espaces est que, déjà par leur seule existence, ils favorisent l'émergence d'une conscience de soi du milieu, l'enrichissement de la connaissance mutuelle, la constitution d'une mémoire professionnelle, l'intégration des nouvelles entreprises, sans parler évidemment de la circulation de l'information et des connaissances. On peut raisonnablement espérer que de cela résulteront plus de dynamisme et de cohérence et, par conséquent, une meilleure maîtrise de nos destinées professionnelles et une plus forte inscription commerciale et culturelle du livre dans la société.

Je n'ignore pas que chacune des structures que j'ai données en exemple et d'autres qu'on peut imaginer se heurtent à un ensemble de difficultés administratives, financières, matérielles, idéologiques, symboliques et personnelles. Voilà sans doute pourquoi on n'a pas jusqu'ici réussi à leur donner existence. Mais voilà aussi pourquoi l'état actuel des choses dans le milieu du livre est essentiellement caractérisé par la dispersion de l'énergie, la navigation à vue, les improvisations de toutes sortes et la dépendance affective et financière, particulièrement des éditeurs, à l'égard de l'État. Aussi, il me semble que, si on ne se décide pas à affronter ces difficultés et à les surmonter, on ne répondra pas à la question d'améliorer la situation du livre.

Giovanni Calabrese

Entretien

Lionel Meney

Main basse sur la langue



L'entrevue qui suit a été accordée par Lionel Meney à Guillaume Lamy. Elle a paru dans L'Action nationale de septembre 2010. Nous remercions les auteurs et la revue de nous avoir accordé la permission d'en reprendre ici de larges extraits.

..

Lionel Meney, le titre de votre livre a quelque chose de polémique. Est-ce une stratégie pour éviter qu'il ne passe inaperçu ou dites-vous réellement qu'un groupe contrôle à son avantage l'aménagement de la langue au Québec?

Une des fonctions d'un titre est évidemment d'attirer l'attention des lecteurs. Mon livre est à la fois une étude sociolinguistique sur la langue au Québec et une prise de position dans le débat sur la norme linguistique. Débat qui a lieu de façon quasi permanente. Le titre, dans ce qu'il peut avoir de provocant, renvoie évidemment à ce second volet. Ce volet, plus polémique, critique et conteste l'ambition de certains qui, depuis quelques décennies, s'efforcent de créer et d'officialiser une norme propre au Québec, différente du français standard international. Il passe au crible les travaux des partisans d'une norme québécoise pour en montrer les partis pris, les contradictions et les erreurs. [...]

Les partisans d'une norme endogène du français au Québec appuient leurs arguments sur la présence d'un consensus en ce sens. Cette prétention est-elle fondée?

[...] Certes, plusieurs spécialistes de la langue sont partisans de l'institution d'un «français québécois standard», néanmoins ils ne sont pas les seuls en lice. Il y a une indéniable diversité de positions parmi les linguistes. De plus, il est faux de prétendre qu'il y a unanimité au sein de la population pour officialiser une norme linguistique à part. La majorité des professionnels de la langue — enseignants, journalistes, traducteurs, artistes — que je connais condamnent une telle position. L'accueil très positif réservé par les médias à *Main basse sur la langue* en témoigne éloquentement.

Surtout, un sondage réalisé en 2004 par l'Office québécois de la langue française réfute totalement l'existence d'un prétendu consensus populaire en faveur d'une norme endogène. Ses résultats montrent, au contraire, que 76,8% des Québécois veulent que le «français correct» enseigné dans nos écoles soit le «français standard international». L'appui au «français standard international» est encore plus massif lorsqu'il s'agit des ouvrages de référence. Les sondés considèrent à 88,3% que les grammaires et les dictionnaires devraient être «les mêmes partout dans la francophonie». Voilà qui tord le cou au

mythe du fameux consensus en faveur d'une norme endogène! Et devrait faire réfléchir les autorités qui investissent sans discernement des fonds publics dans un dictionnaire québécois.

Mais, d'un autre côté, le français standard international n'est-il pas un «français parisien» qui ne dit pas son nom?

Non, absolument pas. [...] En réalité, le «français parisien», c'est le français populaire parlé à Paris. [...] Le «français standard international» [...] est la variété de langue parlée, écrite et comprise par tous les francophones instruits, indépendamment de leurs origines nationales ou sociales. C'est ce français qui permet à un Québécois de comprendre un livre écrit par un Français, un Belge ou un Africain; et inversement.

Il faut bien voir que le marché linguistique québécois est complexe, ce qui rend difficile la compréhension de la situation et, par conséquent, la définition et le choix de la norme. Ce marché est le lieu d'une double concurrence, d'un double conflit. On connaît bien la concurrence que s'y livrent deux langues, l'anglais et le français, avec pour conséquence les nombreuses interférences de l'anglais sur le français du Québec (les fameux anglicismes). On est moins conscient cependant de la concurrence que s'y livrent aussi deux variétés, — deux dialectes —, d'une même langue, le français vernaculaire québécois et le français standard international. Pour désigner ce genre de situation, les linguistes parlent de «bilinguisme», dans le premier cas (anglais-français) et de «diglossie» dans le second (français vernaculaire-français international).

Le problème de la norme pose la question du choix entre français vernaculaire québécois (dialecte partiellement, mais non totalement endogène) et français standard international (qui n'est pas un dialecte «exogène», puisque le Québec n'est pas en dehors de la francophonie, mais en fait partie et y participe, en fonction de son poids démographique et économique). Dans toute situation de diglossie, on observe une répartition des fonctions entre les deux systèmes linguistiques. Le Québec ne fait pas exception à la règle. Le français vernaculaire québécois ou, dans ma terminologie, le «français québécois», est surtout la langue de l'oral, des situations de communication familiales; le français standard international, la langue de l'écrit et de l'écrit dans les situations de communication où l'on exige un niveau de langue neutre ou soutenu.

Quand il est question de choisir une norme, c'est-à-dire des formes de langue neutres ou soutenues, à l'oral comme à l'écrit, les Québécois optent pour le français standard international. Ils ont conscience que choisir une norme endogène mènerait

à l'isolement du Québec dans une mer anglo-saxonne. Ils sentent bien que le français standard international n'est pas une menace pour leur identité, — si menace il y a, elle vient de l'anglais —, mais le seul moyen d'atteindre un marché linguistique et culturel plus large que le seul marché québécois. Une norme endogène ne permet de communiquer qu'avec six millions de personnes; une norme internationale, avec plus de cent millions de personnes. D'ailleurs, j'observe que les endogénistes eux-mêmes, quand ils écrivent pour défendre leurs thèses, le font en français standard international...

Vous dites que d'autres tentatives antérieures qui visaient à mettre en place un français québécois standard se sont soldées par un échec.

Il y a eu plusieurs exemples d'échecs de dictionnaires endogènes. Celui qui me paraît le plus révélateur est le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (DQA), publié par la maison Robert en 1991. Contrairement à l'attente de ses promoteurs, cette initiative a suscité un tollé. Les professionnels de la langue et le grand public ont été choqués par le fait que les auteurs de ce dictionnaire, censé décrire le «bon usage» québécois à l'intention des scolaires, aient introduit dans leur nomenclature de très nombreux anglicismes, connus ou insoupçonnés, et des termes populaires, voire carrément vulgaires.

La polémique qui s'ensuit a fait la démonstration que le public québécois fait nettement la distinction entre les deux systèmes linguistiques dont il dispose et que, dans un dictionnaire normatif, il n'en veut voir figurer qu'un seul: le français standard international. En l'occurrence, le «jugement linguistique» du grand public s'est détourné complètement de celui des lexicographes endogénistes, animés par une interprétation idéologique de la réalité du marché linguistique québécois, interprétation mêlant une certaine forme de populisme et de nationalisme, bien éloignée de la réalité du marché d'ici.

Le futur dictionnaire du groupe Franqus s'inscrit-il dans l'esprit d'une norme linguistique endogène?

Je ne veux pas juger ce dictionnaire avant qu'il soit terminé. Il devait l'être en 2006. Après plusieurs reports, on annonce maintenant sa sortie pour 2011, ce qui montre que l'équipe *Franqus* éprouve de grandes difficultés à mener à terme son projet. Tous les documents préparatoires indiquent qu'il s'inscrit totalement dans cette lignée endogéniste. Du moins, c'était le cas au départ, en 2000, et c'est d'ailleurs pour cela qu'il a reçu du gouvernement les énormes subventions qu'on connaît (un total de plus de six millions en 2010).

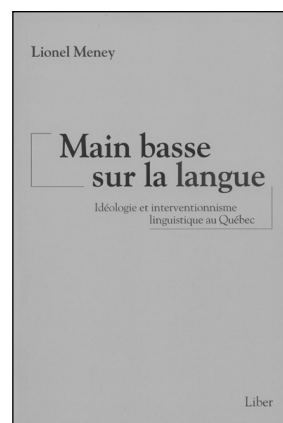
Les concepteurs de ce dictionnaire considèrent que le français québécois est un système linguistique «unique et autonome», comprenant des «niveaux de langue», dont le niveau supérieur serait le «français québécois standard». Ce faisant, ils confondent «niveau de langue» et «variété de langue». Et, comme les auteurs du DQA (les équipes se recoupent en partie), ils veulent décrire dans un *seul ouvrage*, qui plus est dans un ouvrage normatif, et non simplement descriptif, *deux dialectes différents*. Ils vont forcément à l'échec. Ou bien ils intégreront dans leur nomenclature des milliers de termes propres au français québécois, s'attirant les foudres du public, qui a déjà manifesté son opinion à ce sujet. Ou bien ils les excluront, et alors on les accusera de ne pas avoir décrit le français tel qu'il est dans sa réalité. [...]

Mais, pour reprendre le sous-titre de votre livre, l'«interventionnisme linguistique» s'arrête-t-il aux dictionnaires normatifs ou cela se manifeste-t-il sous d'autres formes?

L'interventionnisme dépasse largement le problème des dictionnaires, même si le dictionnaire global québécois a été élevé au rang de symbole d'indépendance linguistique par les endogénistes. [...]

Je ne suis pas contre toute forme d'interventionnisme linguistique, si par ce terme on signifie

suite p. 12



Lionel Meney
Main basse sur la langue
Idéologie et interventionnisme linguistique au Québec
512 pages, 40\$, ISBN 978-2-89578-198-1
parution février 2010

Opinion

L'inexistence du livre à l'époque de sa maturité



©Alain Décarie

Le ministère du Patrimoine canadien a récemment changé le nom du programme de subventions aux entreprises éditoriales. Ce qui s'appelait jusqu'à présent Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition porte désormais le nom de Fonds du livre du Canada. Les non-initiés croient peut-être que le ministère aura voulu atténuer la nature industrielle de son intervention en réorientant celle-ci vers une plus grande sensibilité au livre, au sens littéraire du terme, c'est-à-dire au texte. C'est pourtant loin d'être le cas. Dans une des versions du communiqué où le ministère a expliqué la nouvelle appellation, on lit plutôt en effet : «Au lieu de soutenir une industrie en développement, [on] renforce désormais une industrie parvenue à sa maturité.» Le nouveau nom ne traduit donc pas une réorientation du programme, mais, en principe du moins, une meilleure adaptation à la réalité des choses, qui conforte justement le ministère dans son orientation de toujours. Naturellement, ce qui est vrai des entreprises éditoriales l'est également de l'ensemble des autres acteurs de l'industrie du livre — il n'y aurait pas de maturité autrement.

La métaphore du développement et de la maturité appliquée au monde du livre n'est pas inédite. Elle est au contraire largement exploitée depuis longtemps pour désigner une période aux contours certes dégradés et au parcours souvent accidenté, mais au contenu sans ambiguïté : elle traduit la structuration industrielle du secteur sous l'égide de l'État, celui du Canada comme celui du Québec, qu'il n'y a pas lieu de distinguer à cet égard. Le processus se serait mis en marche au début des années 1960, aurait fait son plein à la fin des années 1970, puis se serait déployé et consolidé au cours des décennies suivantes non sans avoir affronté diverses crises, dont il a triomphé tout en assurant sa stabilité, son dynamisme et sa capacité d'absorption des chocs. Dans l'étude menée pour la Société de développement des entreprises culturelles du Québec, en 2001 — après une période de turbulence commerciale qui avait donné lieu à divers forums, sommets et autres groupes de travail de même qu'à une politique de la lecture et du livre qui avait voulu renouveler l'engagement de l'État en la matière —, Marc Ménard notait que, si le livre avait connu et connaissait encore divers problèmes, il ne fallait pas «oublier qu'en quarante ans à peine on [était] passé, au Québec, d'une industrie fragile et désarticulée à une industrie solide, complexe et dynamique». Il soulignait à cet égard la «vitalité et la diversité de la production, l'efficacité avec laquelle la structure de diffusion, de distribution et de commerce de détail achemin[ait] une masse importante de produits sur l'ensemble du territoire québécois¹». Bref, le livre peut aujourd'hui compter sur de vrais professionnels aux compétences reconnues, entre lesquels les relations sont bien définies et adéquatement encadrées. Bien entendu, il peut toujours se produire des conflits et des dysfonctionnements, il peut y avoir des faillites, des différends, des malversations, mais désormais tout le monde est à son poste et tous les postes sont occupés.

1.

Il n'en a pas toujours été ainsi en effet. La nature embryonnaire, désarticulée, tâtonnante du secteur du livre a pratiquement persisté jusqu'au milieu du

vingtième siècle, malgré des réussites importantes dont quelques-unes ont su se maintenir jusqu'à nous, les éditions Fides (1937), par exemple, ou celles de l'Hexagone (1953). Certes, il s'est publié des livres avant cette date, il y a même des œuvres qui nous sont restées (celle de Nelligan ou de Saint-Denis Garneau, entre autres), mais l'organisation du secteur est longtemps restée peu élaborée. D'abord en raison du faible nombre d'auteurs. Si on prend la poésie, par exemple, il ne s'est publié que quelques titres annuellement jusqu'au début du vingtième siècle. Le nombre de publications a ensuite augmenté peu à peu, mais ce n'est que dans les années 1950 qu'il a atteint deux ou trois dizaines par année. De nos jours, il s'en publie plus de cent. La même observation vaut encore davantage pour le roman et encore plus pour la littérature jeunesse, pratiquement inexistante avant les années 1960.

Les premières entreprises éditoriales, ensuite, ne sont vraiment apparues qu'à la fin des années 1920. C'est dire que la publication a longtemps été de l'ordre de l'autoédition, ce qui est souvent vrai encore après cette dernière date². Bien sûr des maisons d'édition scolaire ont été fondées au dix-neuvième siècle (Beauchemin, Granger, etc.), mais il s'agissait à vrai dire d'imprimeurs d'ouvrages européens et de libraires pour les écoles plus que d'éditeurs. C'est sans doute Albert Lévesque qui symbolise la naissance de la profession éditoriale au Québec, avec ce que cela signifie en termes de prise de risque et de programme de publications. On se souviendra à ce double égard de sa collection «Les romans de la jeune génération», dont le titre parle par lui-même. Sa maison fermera en 1937 après une dizaine d'années d'activité, victime de difficultés financières et de la pression de l'Église. Si on excepte la parenthèse de la deuxième guerre mondiale, qui a orienté vers Montréal une bonne partie de l'activité éditoriale française, la véritable explosion de l'édition québécoise date des années 1960 et 1970, et ce sont encore les maisons fondées à cette époque qui constituent la large base de l'édition actuelle (Chenelière, Renouveau pédagogique, Leméac, Boréal, Québec Amérique, HMH, Écrits des Forges, Noroît, VLB, etc.). Pour rendre compte du dynamisme éditorial d'alors, il faudrait l'inscrire dans l'ensemble des caractéristiques de l'époque, depuis l'effet mondial des Trente Glorieuses et l'explosion démographique d'après-guerre jusqu'à l'enthousiasme nationaliste d'où naîtront, par exemple, le ministère de l'Éducation et celui des Affaires culturelles, qui fixeront un horizon aux désirs dont ils étaient eux-mêmes nés, qui les stimuleront et les nourriront. Il fallait par exemple maintenant nationaliser le contenu des manuels scolaires et autres outils de recherche et de travail, et alimenter l'imagination et le savoir avec une matière locale. Bref il importait d'incarner l'enthousiasme collectif et de lui permettre de s'installer dans le tissu social et idéologique.

Concrètement, il fallait donc également assurer l'infrastructure marchande du livre. Or deux autres pièces du système étaient elles aussi défaillantes : la librairie et la diffusion. «Au tournant des années 1960, la situation du livre au Québec est pathétique. L'industrie est dominée par l'importation et la distribution du livre étranger. [...] La distribution est concentrée entre les mains de grossistes-libraires qui vendent des livres dans leurs propres librairies, qui les vendent aussi à d'autres librairies et directement aux institutions. Dans l'ensemble, les ventes aux particuliers sont faibles et le réseau des librairies est peu développé, surtout en région³». C'est entre autres ce que dénoncera, en 1964, la commission d'enquête sur le livre dans la province de Québec à qui le ministère des Affaires culturelles avait confié la tâche de faire rapport sur la question. Il en sortira une *Loi sur l'accréditation des librairies* (1965), qui ne résoudra pourtant pas vraiment les difficultés du marché de détail. Plusieurs aspects techniques restent en suspens, aggravés par une situation réelle tendue avec des entreprises de diffusion étrangères (notamment Hachette). Le législateur devra donc à nouveau intervenir en 1972. La *Loi sur l'agrément des libraires* viendra ainsi réglementer de manière plus précise le statut de la librairie, qu'il pourra aider financièrement, ses liens avec les institutions clientes, la manière de fixer le prix de vente des livres importés. Au même moment se mettent en place les premières entreprises de diffusion et de distribution autonomisées, c'est-à-dire détachées de la librairie et ayant des contrats exclusifs avec les maisons d'édition. Tous les protagonistes sont donc en place, il ne reste plus qu'à coordonner leurs relations en même temps qu'on efface les derniers motifs de friction.

Ce moment est particulièrement marqué, reconnu, soutenu et consacré par l'adoption, au tournant des années 1980, de la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre* qui, selon la même métaphore, a «fait entrer l'industrie de l'édition québécoise dans une période de maturité⁴» et a permis «le développement et la consolidation des entreprises québécoises⁵». En formulant les règles qui allaient désormais régir le secteur du livre, elle a en quelque sorte constitué la clé de voûte d'une structure commerciale, politique et juridique dont les pièces, encore mobiles et mal assurées, occupaient pourtant déjà la place qui devait être la leur dans l'industrie nationale en formation et attendaient en somme que l'État vienne les conforter dans leur position. Le maître d'œuvre de la loi, Denis Vaugeois, résume ainsi le rôle de ciment, de coordination et de régulation entre les professions, le marché et l'État qu'a joué cette pièce législative : «[D]orénavant il y aura un régime d'agrément non seulement pour les libraires, mais aussi pour les éditeurs et les distributeurs. Dans tous les cas, la propriété québécoise devra être de 100%. Les éditeurs auront l'obligation de faire la preuve qu'ils ont acquitté les droits d'auteur. Les distributeurs devront accepter d'établir des tables, c'est-à-dire des taux de change justifiables, pour marquer le prix du livre étranger dont ils auront obtenu l'exclusivité. Le libraire devra avoir pignon sur rue en plus de remplir certaines conditions nouvelles liées au service qu'on attend de lui. Par ailleurs, l'obligation d'acheter le manuel scolaire chez un libraire agréé disparaît [...] et, en contrepartie, obligation est faite aux bibliothèques tant scolaires que municipales d'acheter leurs livres au prix courant chez un libraire agréé de la région⁶». Comme on le voit, tous les rôles sont attribués et les rapports entre eux définis. La chose était d'autant plus nécessaire que c'est à la même époque que l'État lance les grands programmes qui soutiendront les entreprises éditoriales. C'est alors qu'apparaissent en effet le Programme d'aide au développement de l'édition canadienne (1979) — qui deviendra Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (1986) puis Fonds du livre du Canada (2009) — et la Société de développement des industries culturelles (1978) — qui deviendra Société générale des industries culturelles (1988) puis Société de développement des entreprises culturelles (1995). Le nom même des organismes chargés d'administrer la culture ne laisse pas de doute, on le voit, sur l'ambition qui les anime.

Ainsi encadré juridiquement, administrativement et financièrement, le secteur du livre pourra donc s'épanouir. Il n'est pas nécessaire de suivre toutes les étapes de ce développement, somme toute assez linéaire. On se contentera de rappeler que, à l'arrivée, c'est-à-dire aujourd'hui, il a parfaitement produit les résultats qu'on attendait de lui⁷. Il existe actuellement quelque cent trente maisons d'édition agréées au Québec couvrant tous les genres éditoriaux, et publiant environ quatre mille titres par année. On compte quelque deux cents librairies agréées et autant, sinon plus, de points de vente de toute nature qui vendent quelque six cents millions de dollars de livres annuellement. Les bibliothèques publiques se sont multipliées sur tout le territoire, leur fonds étant passé de quelque deux millions de livres au début des années 1960 à presque quinze millions quarante ans plus tard. L'État n'hésite pas à intervenir pour pallier les défaillances de telle ou telle pièce du système, assurant de la sorte la continuité de l'ensemble, et réagit avec vigueur pour permettre au mouvement général de suivre la cadence mondiale. Le pouvoir public alimente enfin annuellement le milieu de subventions de toutes sortes. Ainsi, une maison d'édition modèle standard peut compter (je ne détaille pas la provenance), tour à tour et tout à la fois, sur des subventions à l'édition, à la promotion, à l'exportation, à la traduction, à la tournée d'écrivains, à la publication de livres savants, à l'informatisation, à la numérisation, à des projets collectifs, à la participation aux salons du livre, à autre chose encore. Le système fonctionne, en effet. Il a dans ce sens bien atteint, comme le dit le ministère du Patrimoine, une maturité certaine.

2.

Le plein développement industriel qu'aurait ainsi atteint le livre s'est fait largement grâce à l'intervention de l'État, qui aujourd'hui s'en félicite. Les choses auraient-elles pu se passer autrement? Du point de vue de la structuration du secteur et de la coordination de ses protagonistes, naturellement pas.

Ni en ce qui concerne plus particulièrement le soutien des entreprises éditoriales. À cet égard, en effet, notre situation est celle d'un champ «qui a toujours eu besoin de l'aide publique pour se développer⁸», aide qui a pris diverses formes au fil du temps, que ce soit celle, discrétionnaire, d'une bonne partie du vingtième siècle, celle prévue par la Loi de l'assurance-édition de 1964, ou celle des subventions globales actuelles. Fallait-il que cette intervention soit de nature industrielle? Peut-être pas. Le fait est que, dès que l'Église s'est retirée de l'édition et de l'enseignement, à l'époque de la révolution tranquille, l'État a fait sien le «projet de consolidation d'une industrie nationale⁹», et que si, dans un premier temps, les programmes publics d'aide à l'édition ont adopté la forme du «mécénat traditionnel, qui repose sur des critères qualitatifs», ils se sont rapidement transformés en «aide aux entreprises» guidée par des «critères de rentabilité¹⁰».

Et cela fait depuis craindre le pire. Si la «dérive quantitative des programmes d'aide à l'édition», écrit Jacques Michon, «est fondée sur la nécessité de développer des entreprises capables de concurrencer les multinationales de l'édition sur le territoire national et à l'étranger», elle a aussi pour conséquence de favoriser «l'émergence de conglomerats ayant tendance à marginaliser l'édition littéraire», «dans le contexte d'une production programmée par les médias». C'est également la «maison d'édition porteuse d'un projet social» qui semble sur le point de «disparaître¹¹». Ces craintes sont régulièrement reprises par les commentateurs et les acteurs de l'édition de littérature générale au point de créer dans le milieu du livre des divisions paralysantes et d'après luttes de pouvoir ou de prestige. Pour crédible qu'il soit, le pronostic entretient peut-être à tort un climat dramatique. Il passe trop vite en tout cas sur la réalité du terrain elle-même, où on continue de voir apparaître, comme par le passé, diverses maisons d'édition littéraires et engagées (Les Allusifs, Alto, Le Quartanier, Lux, etc.), et il néglige de mentionner d'autres modes d'intervention de l'État qu'il ne faut pourtant pas ignorer.

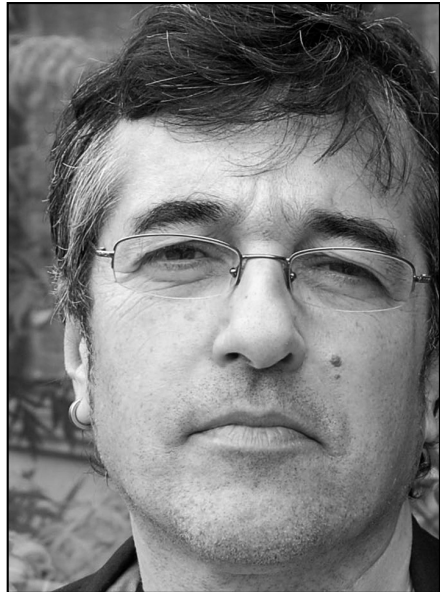
Les sources du financement public des maisons d'édition sont en effet nombreuses. Il faut bien distinguer celles qui font reposer leur soutien sur la performance des entreprises, sur leur rentabilité — c'est le cas de la Société (québécoise) de développement des entreprises culturelles et du Fonds du livre du Canada — et celles qui, au contraire, fondent le leur sur la nature et la qualité des publications — c'est le cas du Conseil des arts du Canada (fondé en 1957, mais dont les premiers programmes d'aide à l'édition datent de la fin des années 1960), mais aussi du Programme (canadien) d'aide à l'édition savante. Il est donc erroné de résumer le rôle de l'État en matière de soutien éditorial à l'intervention industrielle, par opposition à une intervention culturelle (qualitative) qui aurait disparu. Les deux formes existent et se complètent. Dans un cas, on considère le livre en tant qu'objet de commerce, dont la reconnaissance est assurée par les ventes, au sens de «consommer, c'est voter». De ce point de vue, plus il y a de ventes, plus la contribution est substantielle. Dans l'autre cas, en revanche, on se concentre sur le texte en tant qu'œuvre d'imagination ou de savoir, indépendamment de sa valeur marchande, à laquelle on attribue une reconnaissance symbolique (mais monnayable¹²) fondée sur le jugement. Ici, plus il y a d'originalité, de sensibilité, de savoir, de maîtrise, plus la contribution est significative.

Sur le terrain, la coexistence de ces deux logiques donne lieu à toutes sortes de figures de la jalousie et du ressentiment qui empoisonnent les relations professionnelles. Le financement culturel semble, aux uns, attribué de manière arbitraire pour un travail souvent abscons qui ne touche que des publics microscopiques. L'argent de tous leur semble jeté par les fenêtres. Le financement industriel apparaît aux autres comme une prime au succès, obtenu parfois grâce à des produits abrutissants de consommation rapide. Les uns et les autres voudraient en somme simplement s'approprier, comme par décret, ce qui est destiné aux autres, quand ce n'est pas voir simplement disparaître ces derniers. Comme si la qualité du texte devait obtenir la même reconnaissance (financière) que le livre (commercialement rentable) sans passer par la vente; ou comme si on voulait avoir la même reconnaissance (culturelle) que les éditeurs littéraires, mais sans passer par le texte (ses exigences, son originalité, etc.). Ce serait un grand pas dans le milieu de l'édition si les uns et les autres pouvaient tirer profit des deux logiques en

Entretien

Pierre Céré

Une gauche possible



Pierre Céré, permettez qu'on prenne un moment pour vous situer: vous êtes coordonnateur du Comité Chômage de Montréal et porte-parole du Conseil national des chômeurs? Vous pourriez nous dire quels sont ces organismes et en quoi consiste leur mission?

Le Comité Chômage de Montréal est un organisme communautaire. Il a plus d'une trentaine d'années d'existence et sa mission, en quelque sorte, est d'informer les gens et de défendre leurs droits sur les questions d'assurance-emploi. Il faut savoir que ce droit est souvent bafoué, refusé, et que de nombreuses personnes, après avoir perdu leur emploi, se retrouvent sans aucun revenu, sans aucun filet, parce qu'on leur refuse, justement, cet accès à l'assurance-emploi. Le prolongement de ce travail « d'assistance juridique » est une action politique. Le Conseil national des chômeurs en est le véhicule, et sa force est de regrouper plusieurs groupes comme le nôtre, en provenance de différentes régions du Québec, et aussi de développer des alliances assez larges, de façon à rechercher la constitution de majorités politiques et sociales favorisant les changements désirés, c'est-à-dire, et tout simplement, un régime qui protège économiquement les travailleurs qui se retrouvent en situation de chômage. Comme exemple d'«action politique», je vous renverrai à la Coalition des Sans-Chemise, que nous animons, et qui, à chaque élection fédérale depuis 2004, a mené sa propre campagne d'opinion publique. Par exemple, cette campagne soutenue par des milliers de pancartes et qui disait ceci: «Qui a volé l'argent des chômeurs? Moi, j'y vote pas pour ça!»

Dans Une gauche possible vous rappelez votre parcours d'homme d'action dont la sensibilité sociale, politique, s'est révélée tôt. Une sensibilité à gauche, bien entendu, et même à l'extrême gauche, dans l'un ou l'autre des nombreux groupuscules qui fleurissaient dans les années 1970 et du début des années 1980. Vous prenez aujourd'hui vos distances à l'égard de cette époque, que vous ne reniez pas pour autant, mais que vous dites dépassée. Vous n'avez pas perdu pour autant la conviction de la nécessité de l'action sociale. Mais au service de quoi? De quelle gauche?

Comment dire? Ce n'est pas « aujourd'hui » que je prends mes distances à l'égard de ces courants politiques. Non plus que cette distance se fasse en relation avec une époque. Ces courants sont de toutes les époques, et dans toutes les parties du monde. Et toujours, de la même façon, ils se sont enfermés dans leur vérité, cherchant à l'imposer. Parfois, au cours de l'histoire, ils y sont arrivés. Ils représentent un courant d'intolérance. Au pouvoir, ils peuvent conduire aux pires infamies; dans la marginalité, ils les préparent.

Non, cet éloignement, cette rupture politique, est survenue il y a assez longtemps. Depuis lors, ma pensée et mon action ont évolué dans une vision démocratique, jusqu'à mûrir et s'exprimer dans ce livre, *Une gauche possible*. Je suis d'une gauche qui refuse et combat toutes les intolérances et qui, tout en débattant avec la différence, comprend qu'il faut composer avec elle. Que celle-ci, même, nous nourrit. Je crois que la démocratie recèle tous les leviers nous permettant d'influer sur le cours des choses, et d'entraîner une évolution de la société allant dans le sens d'un peu plus de justice, d'un peu plus d'égalité, de liberté, d'une meilleure redistribution des richesses. Sans l'action de ces courants progressistes, pris dans leur sens très large, je crois que notre société serait aujourd'hui en bien mauvaise posture, mais que, justement grâce à cette action, nos conditions de

vie et le fonctionnement général de la société, malgré tout, se sont améliorés. Il faut voir notre action dans leur cours historique, constater le chemin parcouru pour mieux discerner là où nous voulons aller. J'appartiens à, et je revendique, une gauche démocratique qui sache composer avec d'autres forces politiques, sociales et économiques. En d'autres mots, il nous faut rassembler pour mieux réformer.

Vous essayez donc de dépasser les polarités, gauche-droite, nationalisme-fédéralisme, par exemple. Il y a quelques années, au Québec, est apparue celle des « lucides » et des « solidaires ». Qu'est-ce que vous en pensez? Et si ce genre de divisions ne vous satisfait pas, croyez-vous qu'il faut réconcilier ces oppositions ou les écarter en tant qu'oppositions?

Quand on s'enferme dans notre seule compréhension de la situation ou des enjeux auxquels nous sommes confrontés, nous nous empêchons de trouver les meilleures solutions. Je crois que les « lucides » ont fait des constats que nous pouvons partager, par exemple à propos de la charge financière de nos programmes sociaux, alors que les « solidaires » nous rappellent les grandes valeurs qui doivent être au cœur de notre action. Les uns et les autres portent des parts de vérités. Il y a certainement des carrefours où ils peuvent se rencontrer.

En d'autres mots, sur tous ces fronts de réflexion et d'intervention que nous avons, il faut chercher, je crois, à bâtir des majorités. Majorités sociales, majorités politiques. Cela appelle nécessairement au dialogue, à la négociation et au compromis. Le compromis devenant l'expression de formules acceptables par l'un et par l'autre. Il nous faut comprendre que la société vit du fait même de la présence de plusieurs acteurs, ou secteurs, différents, et que, sans nier ces différences ni renier nos engagements, il nous faut composer avec elles.

De la même façon, si la question nationale est incontournable au Québec, force est de constater que nous faisons du surplace depuis plusieurs années et que nous assistons même à certaines dérives fort troublantes, je pense ici à ce malheureux débat identitaire et comment certains l'ont instrumentalisé de façon à stigmatiser l'immigrant devenu une menace. Je crois, à propos de la question nationale, qu'il nous faut reprendre l'initiative, en prenant en compte l'évolution même de notre société, là où nous sommes rendus, notre force, notre plus grande assurance comme peuple. Je crois que nous devrions rouvrir le dialogue avec le Canada, sans petit jeu, sans autre arrière-pensée que celle de trouver une solution poreuse d'égalité entre nos peuples. Il faut régler cette question. Nous sommes rendus là. Et si, au terme d'une telle initiative, nous retrouvons les mêmes blocages, choisir pour de bon.

Vous êtes un homme engagé, vous êtes sur le terrain de l'action sociale. Dans votre livre vous proposez différentes mesures, vous formulez divers principes qui devraient nous guider dans une perspective de progrès et de justice sociaux. On ne peut pas ne pas penser, en vous lisant, à un engagement politique, électoral, de votre part. Est-ce que vous y avez pensé? Et le cas échéant, sous quelle bannière?

Mon engagement politique est très clair. Pourrait-il être électoral? Oui. En même temps, il devient presque impossible. Je m'arrange assez mal avec les intentions dissimulées, la fourberie et les faux sentiments, encore plus avec les arrivistes et affairistes de tout poil. Je crois profondément aux valeurs d'authenticité et de transparence, j'oserais même dire que j'en fais une exigence. Comme vous voyez, je mène une vie assez dangereuse...

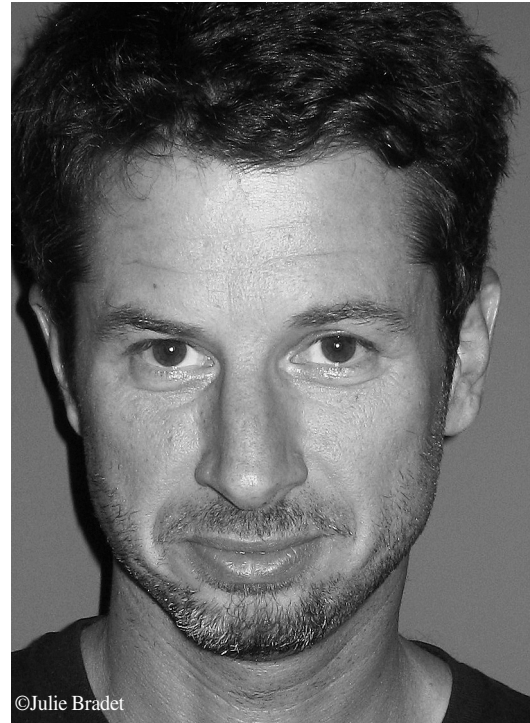


Pierre Céré
Une gauche possible
Changement social et espace démocratique
114 pages, 16\$, ISBN 978-2-89578-205-6
parution août 2010

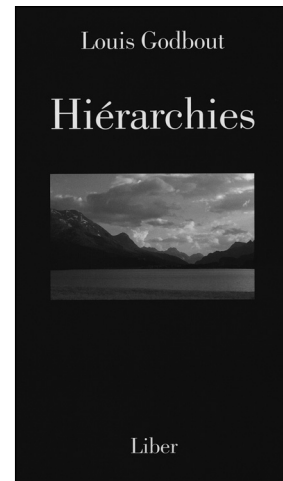
Commentaire

Louis Godbout

Hiérarchies



©Julie Bradet



Louis Godbout
Hiérarchies
120 pages, 12\$, ISBN 978-2-89578-259-9
parution septembre 2010

Le livre de Louis Godbout a contre lui de n'être pas typique. De quoi parle-t-il? À qui s'adresse-t-il? Qui va se donner la peine d'y jeter un oeil, de l'ouvrir? En librairie, déjà, où va-t-on le ranger? Et le curieux où va-t-il le chercher? Quand on veut un roman, on s'adresse au rayon littérature, quand on s'intéresse à la sociologie, on va au rayon des sciences humaines et sociales. Mais où se tourner pour trouver un ouvrage qui s'appelle *Hiérarchies*, rien d'autre? Quel lecteur s'engagera à lire un livre dont le titre n'ouvre à aucune prévisibilité du sens?

Le livre de Louis Godbout est atypique, mais c'est un petit bijou. D'originalité, de perspicacité, de profondeur retenue, d'humour. Concrètement, si on excepte l'introduction, qui explique le projet, il est constitué de quelque soixante-quinze listes d'idées, de notions, de choses. Chaque liste comporte dix éléments, disposés hiérarchiquement en ordre décroissant d'intensité. Par exemple, on se demande quelles sont les dix principales vertus. Godbout propose:

1. La joie de vivre
2. La liberté d'esprit
3. La justice
4. Le courage
5. La persévérance
6. L'honnêteté envers soi
7. Le respect de soi
8. La générosité
9. Le sens de l'humour
10. La discipline

On dira: bof! Mais on pourra aussi faire un pas de plus et s'étonner de ne pas trouver dans cette liste la prudence, la tolérance ou l'amour. Godbout les aurait-il oubliées? Non. Il les a plutôt rangées dans la hiérarchie des « valeurs ambiguës ». Pourquoi « ambiguës »? C'est là que l'esprit du lecteur devrait se mettre en marche.

Ailleurs, Godbout se demande quelles sont les dix principales mauvaises habitudes, les dix principaux doux plaisirs, les dix plus importantes évidences, les dix plus grandes idées, et ainsi de suite. Chaque fois c'est la même tour de guet qui est dressée, d'où les choses et les concepts, libérant leur

réserve de sens, apparaissent soudain dans un surprenant relief. On appréciera particulièrement à cet égard les listes parallèles d'idées opposées, par exemple celle du « facile » et celle du « difficile »:

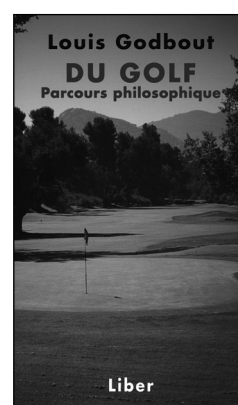
- | « Facile » | « Difficile » |
|---------------------|---------------------------|
| 1. La parole | 1. La pensée |
| 2. Le plaisir | 2. La joie |
| 3. Moraliser | 3. Comprendre |
| 4. Consommer | 4. Créer |
| 5. Commencer | 5. Finir |
| 6. Les catégories | 6. Les nuances |
| 7. Admettre un vice | 7. Admettre une faiblesse |
| 8. Recevoir | 8. Prendre |
| 9. La paix | 9. La guerre |
| 10. La philosophie | 10. La vie |

Ou encore celle de choses « à ne pas confondre »:

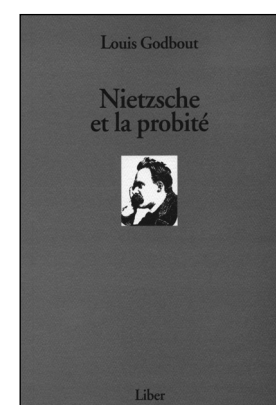
1. La faiblesse et la générosité
2. La pusillanimité et la fidélité
3. La besogne et le travail
4. La durée et l'intensité
5. L'entêtement et la persévérance
6. La violence et l'agressivité
7. La représentation de la puissance et la puissance effective
8. Le désir et la volonté
9. Le chatouillement et le désir
10. L'engourdissement et l'ivresse

Naturellement s'il faut juger de la valeur d'un livre à la rigueur de la méthode que l'auteur adopte pour assommer le lecteur de son savoir, si on ne peut croire que des listes de cette nature sont autre chose que jeu oiseux, subjectivité brouillonne, confusion du mot et de la pensée, on repoussera *Hiérarchies* avec le sourire condescendant de celui qui ne se laisse pas prendre à la futilité. On aura pourtant de la sorte raté un immense bonheur et repoussé grossièrement l'invitation à laisser travailler sa pensée, à l'affiner et à lui permettre de ressaisir sans l'artifice et la lourdeur d'outils encombrants le sens premier de la pénétration philosophique.

Giovanni Calabrese



Louis Godbout
Du golf
Parcours philosophique
156 pages, 20\$, ISBN 978-2-89578-130-1
parution mars 2007



Louis Godbout
Nietzsche et la probité
232 pages, 22\$, ISBN 978-2-89578-158-5
parution octobre 2008

Extrait

Geneviève Nootens

Souveraineté démocratique, justice et mondialisation



Cinq ans après les événements tragiques du 11 septembre 2001, le premier ministre du Canada affirmait avec conviction lors d'une cérémonie commémorative que les « horreurs de notre monde ne disparaîtront pas d'elles-mêmes, aussi loin de nous soient-elles. Et l'on ne peut y mettre fin à moins que certains d'entre nous soient prêts à faire des sacrifices et à courir d'énormes risques personnels. » Il défendait ainsi l'engagement des troupes canadiennes en Afghanistan, mission associée à la lutte contre le terrorisme.

Il est vrai que les événements de septembre 2001 ont été particulièrement tragiques et effrayants; il n'est d'ailleurs pas question ici de légitimer de quelque manière que ce soit le terrorisme ni le fanatisme idéologique qui sous-tend certains de ses ressorts les plus complexes. Cependant, il semble bien simpliste de donner l'impression que la lutte contre le terrorisme telle qu'elle a été définie depuis par les États-Unis et leurs principaux alliés contribuera véritablement à mettre fin aux « horreurs de ce monde ». La pauvreté, l'exclusion, la marginalisation; la crise du sida en Afrique subsaharienne; le terrorisme d'État et

la torture; l'exploitation économique; la famine; les guerres civiles; l'exploitation sexuelle; le travail des enfants — voilà autant d'horreurs de ce monde. Ce sont de véritables horreurs notamment parce qu'elles n'ont rien d'inéluctable, parce que nous y pouvons donc quelque chose, et parce qu'elles nous inscrivent tous, et réciproquement, dans une structure d'exploitation et d'inégalité dont souffrent les plus pauvres et les plus démunis. On peut par exemple rappeler que, si en 1960 les 20% plus riches parmi les habitants de la planète disposaient d'un revenu trente fois supérieur à celui des 20% plus pauvres, en 1997 cet écart était passé à soixante-quatorze fois. [...]

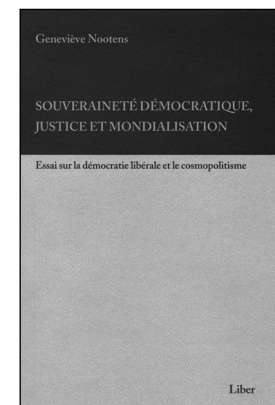
Le présent ouvrage s'intéresse à un angle bien particulier de réflexion sur le devenir des sociétés contemporaines et des relations entre individus, groupes et populations. Il soutient que l'interdépendance planétaire, le grand dénuement dans lequel vivent la majorité des habitants de cette planète (à côté de la richesse la plus éhontée) et les conséquences sociopolitiques des conflits contemporains (tant les conflits internationaux que les guerres civiles) interpellent la démocratie libérale. C'est particulièrement vrai des inégalités matérielles, causes directes ou indirectes de nombreux conflits. Un peu comme le faisait le philosophe britannique John Stuart Mill devant les conditions de vie des ouvriers au dix-neuvième siècle, on peut en effet, dans le contexte actuel, considérer ces inégalités comme inacceptables moralement et injustifiables économiquement. Elles sont inacceptables moralement de trois points de vue: à cause de l'affront qu'elles font à la dignité inhérente de chaque membre de l'espèce humaine; parce que certaines des plus flagrantes sont le résultat de circonstances arbitraires (contingentes) dont on ne peut imputer la responsabilité à l'action ou au choix des individus qui les subissent; ou encore parce qu'elles résultent de l'action d'autres groupes ou individus à l'intérieur d'une structure de domination qui défavorise ceux qui les subissent. Elles sont injustifiables économiquement à cause du niveau de richesse disponible globalement, et des sommes gigantesques qui pourraient aisément être consacrées à régler certains des problèmes les plus urgents, mais qui sont engouffrées ailleurs, notamment dans l'armement.

Y a-t-il pour autant ici des enjeux de démocratie? Et si c'est le cas, est-il possible de penser développer des pratiques démocratiques à l'échelle internationale? En ce qui concerne la première question, la réponse dépend notamment de la manière dont on définit la démocratie, de la reconnaissance (ou non) de l'existence d'une structure globale de domination qui impose des obligations dépassant le domaine de la charité, et de la pertinence de poser la démocratisation de la vie internationale ou de certains de ses aspects comme nécessaires à la réalisation de ces obligations. Par exemple, si on considère que la démocratie comporte un engagement envers l'égalité de tous, et que les circonstances actuelles de la mondialisation enferment les individus dans une structure d'interdépendance caractérisée par la domination dans laquelle ils n'ont ni voix au chapitre ni possibilité de sortie, on penchera pour une réponse positive à la première question. Mais celui qui croit que la démocratie désigne strictement une façon de choisir un gouvernement, et qui considère que le fait que ce soit les États qui négocient les régimes et accords internationaux constitue une garantie suffisante pour les citoyens de ces États quant à la défense de leurs intérêts, risque d'y répondre négativement. On pourrait aussi soutenir que nous avons certaines obligations en ce qui concerne la redistribution de la richesse à l'échelle internationale, mais que cela n'a rien à voir avec la démocratie, qui ne peut être le propre que de communautés au sein desquelles les individus partagent une identité nationale et culturelle commune. D'où, parallèlement, des réponses tout aussi divergentes à la seconde question, qui porte sur la possibilité de développer des pratiques démocratiques à l'échelle internationale. Pour certains, l'absence d'un peuple relativement homogène constitue un obstacle infranchissable à la démocratisation d'un monde pourtant globalisé. Pour d'autres, la réponse est négative parce qu'il faudrait pour ce faire pouvoir reproduire à l'échelle globale exactement les mêmes mécanismes que dans l'État national, tâche considérée comme impossible. Par contre, certains proposent une réponse positive à cette question, en insistant par exemple sur le rôle que joue la mobilisation de groupes de la société civile dans la contestation de la structure de domination et dans l'infléchissement de

certaines pratiques en faveur des droits humains, notamment. Dans ce livre, je tenterai de départager ces points de vue, de les évaluer et, enfin, de montrer qu'on peut avancer une réponse positive aux deux questions posées, mais qu'en retour cela exige que l'on revienne sur certains postulats fondamentaux de la théorie démocratique libérale (postulats qui sous-tendent les pratiques et le cadre institutionnel de la démocratie libérale).

Chose certaine, l'état actuel de notre monde ne nous permet pas de laisser cette question en suspens. Il y a urgence, car en l'absence d'une réponse sérieuse, appropriée et déterminée à certains des problèmes et enjeux qu'on vient d'évoquer, il y a fort à parier que la coexistence et le partage de notre environnement commun (social et naturel) deviendront encore plus difficiles et plus inéquitables qu'ils ne le sont actuellement.

(p. 7-8 et 10-11)



Geneviève Nootens
Souveraineté démocratique, justice et mondialisation
Essai sur la démocratie libérale et le cosmopolitisme
206 pages, 24\$, ISBN 978-2-89578-192-9
parution janvier 2010

Extrait

Jean-François Lessard

Le nazisme et nous



Devant l'importance du phénomène nazi, à la fois comme réalité historique et comme élément structurant de l'imaginaire contemporain, il est étonnant qu'il occupe si peu de place dans l'étude des sociétés modernes. Le régime nazi et la solution finale marquent de manière indéfectible la mémoire collective, mais quand vient le temps d'analyser nos sociétés, quand il s'agit de réfléchir au devenir humain, jamais ou presque on ne s'y réfère. Ce sont des « objets de recherche » pour historiens essentiellement, sans plus. Zygmunt Bauman, autorité reconnue en cette matière, soutient avec raison qu'il semble n'y avoir aucune leçon tirée de l'Holocauste

comme phénomène historique. Le sujet n'est pas d'une importance cruciale pour les sociologues, les politologues et les philosophes. Hormis l'histoire, il donne lieu à très peu de travaux en sciences humaines et sociales. Habituellement, on se limite en outre à aborder le sujet soit dans la perspective des bourreaux, soit dans celle des victimes. C'est-à-dire qu'on l'appréhende ou bien dans le cadre de l'histoire allemande ou bien comme tragédie pour le peuple juif. On se concentre donc sur la germanité et la judaïté des événements, le tout dans une perspective avant tout historique.

Il ne s'agit évidemment pas de repousser du revers de la main ces recherches sur le nazisme ni de diminuer la contribution majeure des historiens: elles sont essentielles. Ce qui étonne, c'est plutôt le peu d'attention portée à d'autres séries de faits, notamment celui, massif, que le nazisme apparaît dans une société industrielle qui était considérée comme l'une des plus illustres représentantes de la civilisation occidentale. Quand on s'avise que des mouvements similaires ont pris forme dans d'autres sociétés européennes libérales, ne devrait-on pas en arriver à se demander si le nazisme ne doit pas être compris comme un phénomène proprement moderne plutôt que comme une simple forme de barbarie, une réminiscence d'un autre âge?

Soutenir que le nazisme s'explique par sa modernité ne signifie pas négliger qu'il est advenu en Allemagne, encore moins vouloir oublier les victimes de sa folie meurtrière. L'approche peut tout de même choquer ceux qui y voient un déplacement des préoccupations. Elle peut aussi en surprendre et en indisposer d'autres. Car examiner le phénomène à la

lumière de la modernité, cela aura pour conséquence de le « dé-germaniser » et d'en exposer les racines communes à l'ensemble occidental, et pas seulement aux individus qui ont vécu sous le III^e Reich.

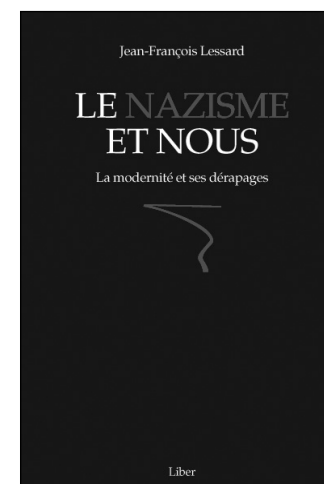
Le parti de cet ouvrage est donc de considérer le nazisme comme un phénomène majeur de la modernité, et son objectif de comprendre comment il s'inscrit dans le cadre moderne. Dans ce sens, d'une certaine façon, notre véritable objet d'études n'est pas le nazisme, même si celui-ci est central dans le présent ouvrage, mais plutôt la modernité. Dans un ouvrage précédent, nous avons entrepris de contribuer à une anthropologie de la modernité politique. Celui-ci a pour objectif d'affiner et d'approfondir cette compréhension en s'intéressant aux aspects les plus sombres que peut révéler cette modernité. Si le nazisme et la solution finale sont aussi centraux qu'on ne cesse de le répéter sur toutes les tribunes, il est difficile de penser la modernité en en faisant abstraction.

L'expérience nazie est en effet une réalité historique passée. Le régime a été vaincu et rien n'indique qu'il soit sur le point de renaître de ses cendres. Il reste qu'il est apparu en plein âge moderne et qu'il en est une conséquence. Ignorer le nazisme quand on s'intéresse à la modernité, qu'on cherche à mieux la déchiffrer, cela équivaut à s'intéresser à l'histoire des États-Unis d'Amérique en laissant de côté la guerre de Sécession ou à la Révolution française en négligeant la Terreur. L'inclusion du nazisme dans l'étude de la modernité ne peut être que bénéfique, cela permet de jeter un éclairage essentiel sur cette période qui est encore la nôtre.

Le défi qui nous attend est de circonscrire la modernité du phénomène et de saisir les dynamiques

qui s'inscrivent dans cette modernité. Il ne s'agit pas de démontrer que tout dans l'expérience nazie est radicalement moderne. Encore moins de soutenir que tout ce qui est caractéristique de la modernité possède un germe, une potentialité totalitaire. De telles positions contribuent à alimenter les polémiques, mais elles ne sont d'aucun apport pour la discussion intelligente et la réflexion sérieuse.

(p. 8-10)



Jean-François Lessard
Le nazisme et nous
La modernité et ses dérapages
214 pages, 24\$, ISBN 978-2-89578-240-7
parution octobre 2010

« Voix psychanalytiques »

Dans la collection « Voix psychanalytiques », au cours de la dernière année, nous avons notamment publié deux ouvrages qui se penchent sur le projet freudien, celui de Thierry Simonelli, *Les premières métapsychologies de Freud*, et celui de Mathieu Arminjon, *Les intentions du corps*. Psychanalyse, biologie et sciences de l'esprit. Tout en étant très différents — le premier suit Freud dans ses tâtonnements préanalytiques, l'autre en confronte les thèses aux avancées scientifiques et philosophiques les plus modernes —, ces deux ouvrages semblent en même temps animés par un même projet de reprendre la psychanalyse à ses débuts et à ses fondements biologiques, comme s'il s'agissait d'établir à nouveaux frais la solidité et le sérieux de l'édifice — sa scientificité ? Au même moment, l'opinion publique a été saisie par la violente attaque de Michel Onfray contre Freud et la psychanalyse (*Le crépuscule d'une idole*), qui ne constitue pourtant pas la première critique dont ils ont fait l'objet depuis un siècle (à cet égard, on trouvera une synthèse, déjà ancienne, dans *Les critiques de la psychanalyse*, de Renée Bouveresse-Quilliot et Roland Quilliot, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1991). La psychanalyse en somme allume encore les esprits... Nous avons voulu demander à nos deux auteurs, sur un mode plus apaisé, de préciser le sens ou les intentions de leur propre travail, et d'évoquer la situation actuelle de la psychanalyse.

Thierry Simonelli Les premières métapsychologies de Freud



L'un des principaux moteurs de la dogmatisation psychanalytique consiste dans la réification de ses concepts. Somnambules, nous avons pris l'habitude de parler de l'inconscient, des pulsions ou du ça comme s'il s'agissait de pommes et de poires qu'il suffirait de cueillir sur l'arbre de la réalité psychique. La confusion commence avec Freud, mais Freud en a également averti.

Dans l'introduction aux *Pulsions et destins de pulsions* (1915), il souligne que les concepts psychanalytiques représentent de simples « conventions », construites et sélectionnées pour leur rapport au « matériel empirique ». En tant que modèles explicatifs, ils sont donc susceptibles d'être « progressivement remaniés ». Freud rappelle le principe de base de toute démarche empirique rationnelle : les mots ne sont pas les choses, mais sont construits pour rendre compte de certains phénomènes, interprétés à leur lumière. Les concepts psychanalytiques y trouvent leur signification et leur plus important garde-fou.

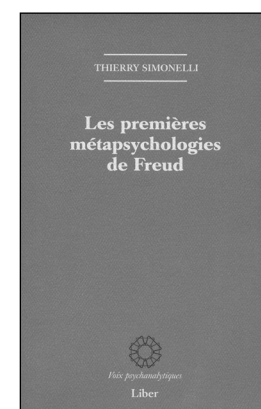
Mais une telle revendication a un prix. Exemple : si l'on peut montrer, comme l'a fait R. R. Holt en 1989, que la notion de pulsion ne permet de rendre compte ni du phénomène psychologique, ni du fondement neurobiologique qu'elle est censée expliquer — l'agression, la sexualité et la faim —, elle mérite d'être sérieusement révisée, sinon rejetée.

Dans les *Premières métapsychologies de Freud*, je me suis intéressé à ces questions : comment et à partir de quel matériel empirique les notions telles que l'inconscient ou le refoulement ont été construites ?, dans quelle mesure ces constructions ont-elles permis de rendre compte du matériel présenté par Freud ?, quand et pour quelles raisons Freud s'est-il senti contraint de les remanier ou de les rejeter ?

Mon intention n'a pas été d'orchestrer un autre retour à Freud, mais de m'intéresser à la seule période où celui-ci joue cartes sur table, et affiche la couleur même quand les prodigieuses guérisons se font attendre, ou se produisent sans raison apparente. Un Freud d'avant le mythe de la naissance héroïque de la psychanalyse, qui cite ses sources et s'inscrit dans le contexte de la recherche de son époque. Un Freud qui se présente comme thérapeute parmi d'autres, s'imaginant extraordinaire sans doute, mais bricolant comme les autres avec des pièces et des morceaux « puisés ici ou là et certainement pas dans la seule expérience. » (Freud)

Les travaux des années 1890 permettent d'évaluer dans quelle mesure il respectait ses propres critères de scientificité et quelles furent les conséquences. Ils permettent également d'établir une chronologie qui infirme la fable courante du rôle de la méthode

psychanalytique. Car il n'est pas une seule « découverte » freudienne qui ne précède l'usage de cette méthode. Les grandes découvertes psychanalytiques naissent de l'inextricable mélange d'une pluralité de démarches pratiques, d'essais et d'erreurs méthodologiques, de spéculations biologiques et métaphysiques et de convictions personnelles.



Thierry Simonelli
Les premières métapsychologies de Freud
« Voix psychanalytiques »
320 pages, 28 \$, ISBN 978-2-89578-207-0
parution avril 2010

Les critiques de la psychanalyse ne datent certainement pas d'hier. Mais ce rappel n'a rien de rassurant, du moment que la plupart de ces critiques sont restées sans véritable réponse. Voilà pourquoi elles reviennent sans doute régulièrement secouer le sommeil dogmatique de la psychanalyse.

Mathieu Arminjon Les intentions du corps



l'idéalisme implique le rejet de la sensibilité, donc du corps, donc de la biologie et donc de la science... L'inconscient freudien ne serait au final qu'un avatar de l'« épistémologie chrétienne » !

Parallèlement, l'auteur relève les nombreux passages témoignant de l'enracinement de la psychanalyse dans la biologie. M. Onfray, qui dénonce par ailleurs la dénégation comme procédé argumentatif fallacieux dont abuseraient les psychanalystes, en conclut paradoxalement que si Freud attribuait une base somatique à la pulsion, c'est donc qu'il rejetait (inconsciemment) le corps ! Que s'il évaluait la pertinence de son concept de pulsion de mort à l'aune de la biologie de son époque, c'est bien qu'il rejetait la biologie ! On comprendra que si Freud concevait toute causalité psychique comme réductible, en dernière instance, à la causalité cérébrale, c'est donc bien la preuve qu'il rejetait la cérébralité, la causalité physique et donc le matérialisme scientifique...

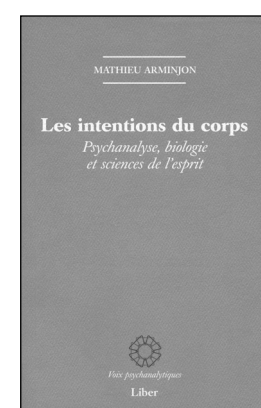
Si dans *Les intentions du corps* je prends acte du ballonnement freudien entre biologie et psychologie, mon interprétation diffère radicalement. Parler d'un double projet freudien, c'est insister sur la distinction que Freud opère entre les logiques irréductibles des discours psychologique et biologique. La métapsychologie peut dès lors être comprise comme un effort d'articulation des deux niveaux explicatifs. Aussi, cet au-delà de l'expérience consciente dont nous parle Freud, n'est-il rien d'autre que le substrat biologique et cérébral du psychisme ! En ce sens, Freud est bien un matérialiste. Cependant, et c'est là que réside toute la subtilité méthodologique freudienne, si tous

les événements psychiques sont réductibles à une causalité strictement neurobiologique, certains processus inconscients ne peuvent être expliqués que dans le langage de la psychologie. L'inconscient, de par sa nature biologique, s'avère donc naturalisable. Mais il subsiste en lui un quelque chose de nouménal dès lors que son appréhension clinique ne peut se faire qu'au moyen de l'interprétation. Or, le langage de l'interprétation n'est rien d'autre que celui de la psychologie consciente qui, par définition, s'oppose à sa nature biologique. La psychanalyse procède donc d'une heuristique paradoxale : appréhender l'inconscient comme s'il s'agissait d'une réalité psychologique ou encore, attribuer des intentions au corps.

Freud ne manque pas de raison méthodologique en soutenant l'impossible testabilité de l'inconscient, non pas en général, mais en tant que « réalité » clinique. Depuis Claude Bernard, la clinique demeure un artisanat herméneutique qui n'a d'horizon que la délimitation d'un *explanandum* qu'il appartient à la physiologie d'expliquer. La psychanalyse tire aussi profit du rapport inverse : la nature homéostatique du substrat biologique peut déterminer un cadre interprétatif pour lequel les lois de l'organisation somatique, loin d'être niées, constituent un cadre herméneutique. Aussi, aurait-on tort de reprocher à Freud l'invention d'une méthodologie appropriée à la complexité de son objet, mais de n'en avoir pas pleinement fait usage. Deux raisons, parmi d'autres, font qu'il est désormais possible d'ancrer les thèses psychanalytiques sur le terrain de la neuropsychologie. D'une part, l'épistémologie matérialiste de

Freud le permet... De l'autre, les sciences de l'esprit ont considérablement élargi leur domaine d'investigation jusqu'à permettre l'appréhension des phénomènes que la clinique psychanalytique met au jour.

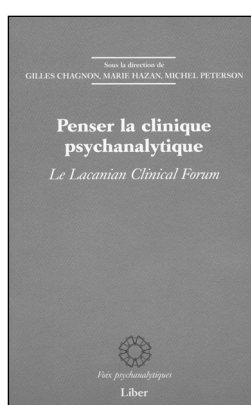
On ne saurait reprocher à M. Onfray sa remarquable synthèse des errances autofictionnelles de Freud. Pour autant, dans *Les intentions du corps*, l'approche freudienne n'en apparaît pas moins comme une réponse méthodologique pertinente aux défis que soulèvent les sciences de l'esprit contemporaines.



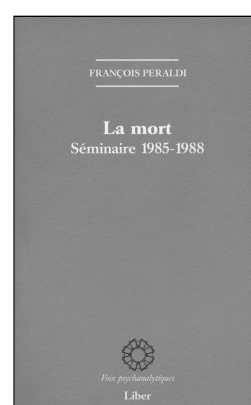
Mathieu Arminjon
Les intentions du corps
Psychanalyse, biologie et sciences de l'esprit
« Voix psychanalytiques »
388 pages, 35 \$, ISBN 978-2-89578-263-6
parution octobre 2010

Le hasard a voulu que *Les intentions du corps* sorte quelques mois après la parution de l'ouvrage très médiatisé de M. Onfray. Si mes conclusions sont radicalement opposées aux siennes, elles procèdent cependant d'un constat similaire quant à ce que ce dernier désigne comme le statut « nouménal » de l'inconscient freudien, soit comme réalité intelligible échappant à toute perception sensible. La référence explicite de Freud à Kant ferait du premier un idéaliste. Or, M. Onfray nous explique que pour l'analyste d'obédience nietzschéenne,

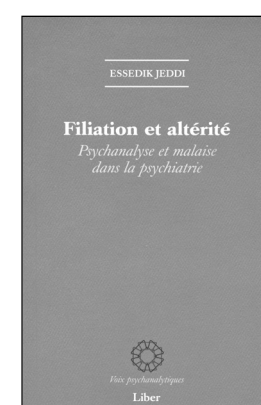
Autres parutions dans la collection



Gilles Chagnon, Marie Hazan et Michel Peterson (dir.)
Penser la clinique psychanalytique
Le Lacanian Clinical Forum
226 pages, 24 \$, ISBN 978-2-89578-223-0
parution avril 2010



François Peraldi
La mort
Séminaire 1985-1988
434 pages, 35 \$, ISBN 978-2-89578-208-7
parution mai 2010



Essedik Jeddi
Filiation et altérité
Psychanalyse et malaise dans la psychiatrie
220 pages, 25 \$, ISBN 978-2-89578-261-2
parution octobre 2010

Extrait

Annyck Martin

La crypte cassée



©Anais Hamel

Au moment où j'ai entrepris d'écrire, une image s'est imposée : celle d'une fissure. La fissure est au centre de mon projet. Elle agit et se manifeste tantôt de façon bruyante, tantôt en silence ou comme un chuchotement. Un psychiatre me disait que ce que nous remarquons de notre environnement c'est bien souvent des traits qui entrent en résonance avec quelque chose de profond en nous. Je n'ai jamais douté que la fissure représente et manifeste quelque chose d'actif en moi. Cependant, je dirais que ce qui me préoccupe et m'intéresse, avant tout, ce n'est pas de savoir de quoi ça parle sur un plan conscient et rationnel, mais plutôt de trouver de quelle(s) façon(s) je peux le mieux laisser parler ces zones de brisures intimes, relever ce qu'elles ont de spécifique, la richesse de leur grain et de leur texture, afin de les rendre partageables.

Par le passé, je continuais à vivre et à grandir, même si je portais en moi une fissure. J'étais peut-être, par moments, coupée d'une partie de moi ; mais lorsqu'elle demeure stable, une fissure ne met pas les processus vitaux en danger. Le chaos commence à se produire lorsqu'une seconde secousse atteint la zone déjà ébranlée par une précédente tempête. Alors la

blessure se rouvre, s'agrandit, et se met à générer tout un réseau de fissures additionnelles.

En portant atteinte à mon existence, la maladie a en fait rompu les fils qui maintenaient une relative cohésion en moi. J'évoluais désormais dans un univers délié où la division, la fragmentation et la pulvérisation prenaient le pas sur les activités associatives. Ces mouvements affectaient ma capacité d'organiser mes disparités internes en un tout cohérent. Cela me fait penser à la pulsion de mort, en psychanalyse, cette pulsion qui œuvre à « briser les rapports » et participe à « détruire les choses ». Dans l'expérience que j'ai vécue, c'est comme si ce qui brisait, ce qui blessait, était plus rapide que ce qui se tissait et donc rendait toute tentative de réparation ou de cicatrisation difficile. Cette expérience du chaos, de la désorganisation — de l'informe — était absolument terrifiante.

Il semble que la crise que j'ai connue ait été déclenchée par ce que Rosine Debray appelle « une conjonction explosive » : « Celle-ci apparaît comme la rencontre en un même moment de toute une série d'éléments à valence négative affectant des niveaux de fonctionnement hétérogènes tant internes qu'externes au sujet qui en est le siège. [...] Cette conjonction malheureuse marquée par des décrochages successifs en chaîne, non suivis [de] rattrapages [...] est habituellement rare mais elle paraît responsable de la survenue de désorganisation somatique brusque et grave [...] ».

Malgré l'aspect sombre du tableau, l'auteur ajoute un élément important : elle dit que peu importe la gravité de la somatisation « les possibilités de réorganisations existent tant que la vie est là ». Dans mon histoire, le premier rattrapage s'est fait tardivement, mais il s'est fait. Le filet de la médecine a été le premier à amortir ma chute. Le soluté de réhydratation, les médicaments, les techniques médicales ont été les premiers composants qui ont permis une lente remontée vers le monde des vivants.

Je me rappelle qu'au cœur de la tourmente mon absence de maîtrise sur les phénomènes en cours produisait en moi des sensations vertigineuses. Lors de cette poussée inflammatoire, j'ai perdu du poids —

beaucoup. Mon corps s'est considérablement modifié en très peu de temps. À tel point que, quelques semaines après mon congé, lorsque j'ai enfin pu sortir de chez moi, les amis que je croisais avaient du mal à me reconnaître. Or, moi aussi, j'avais du mal à me reconnaître. Cet amaigrissement involontaire déclenchait à l'intérieur de moi des sensations opposées et extrêmes. D'une part, je ressentais une forme d'effroi, parce que ma perte de poids était affolante — je fondais littéralement, et j'avais peur de disparaître. D'autre part, cet émaciation déclenchait des états euphorisants, et cela me déroutait. Avec le recul, je crois que ces états transitoires, de brève durée mais d'une intensité exceptionnelle, cherchaient à contrebalancer le désastre.

Cette presque mort traduisait en fait une ardente recherche de vie.

Une fois l'extrême de l'urgence endigué, je me suis mise à réfléchir à ce qui venait de se produire, ainsi qu'à ma vie à venir. J'étais assise sur mon lit, dans ma chambre d'hôpital, lorsqu'une question s'est posée à moi : par-delà les soins médicaux, de quelle façon pouvais-je contribuer au rétablissement et au maintien de ma santé ? Cette question en cachait une autre, que Pierre Bertrand formule ainsi : « Comment enclencher le processus de cicatrisation à partir de la blessure même ? »

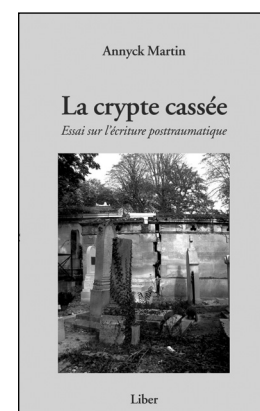
À l'hôpital, j'ai pris ce qui était à ma portée, disponible, c'est-à-dire un crayon et des feuilles. Je me suis mise à dessiner mon corps en souffrance. Et à écrire. De manière intuitive, j'ai cherché à transposer ces phénomènes du corps, déchaînés et ravageurs, dans l'écriture. Il s'agissait de faire sortir de mon corps les diarrhées, les vomissements et les autres détresses causées par la maladie. J'espérais ainsi changer de porte-parole, c'est-à-dire transférer la dynamique en cours : plutôt qu'emprunter la voie du corps, développer une voix de l'écrit.

J'ai ressenti une grande joie lorsque, plus tard, mon intuition et ma pensée ont rencontré celles de penseurs, de chercheurs ou de cliniciens. Dans *Le corps et l'écrit*, le psychanalyste Paul Mathis propose l'idée de substituer le papier au corps comme surface d'inscription. Simon Harel, dans *Un boîtier d'écri-*

ture, parle du « rôle salvateur de la prose autobiographique, qui a [...] une efficacité réparatrice puisqu'elle préserve le sujet d'un danger de mort ». Initialement, ma motivation à écrire avait été engendrée par un état d'urgence que je souhaitais atténuer, conjurer — désamorcer. Je dois ici apporter une précision concernant ma pratique de création. Si l'écriture, au départ, avait une visée thérapeutique franche, ma démarche globale dépasse néanmoins ce qu'on appelle « écriture thérapeutique ». Les événements auxquels je fais référence ont bouleversé ma manière d'être au monde. Ils ont été les marqueurs d'un tournant, d'un début de reconstruction prenant l'écriture comme centre. L'écriture participe ainsi à ma constitution, à l'édification et l'affirmation de mon identité ; et mon travail de création est davantage un projet d'existence, un mode de vie et d'être, qu'une véritable activité thérapeutique.

Il est possible d'avancer mille et une raisons, toutes sont vraies et chacune d'elles contient une motivation suffisante. Mais en même temps, chacune de ces raisons, prise isolément, demeure incomplète. J'ai tendance, pour ma part, à répondre par une courte phrase, un résumé : écrire pour rester en vie, écrire pour poursuivre sa vie — écrire pour vivre.

(p. 14, 15, 16, 18, 19, 20, 22)

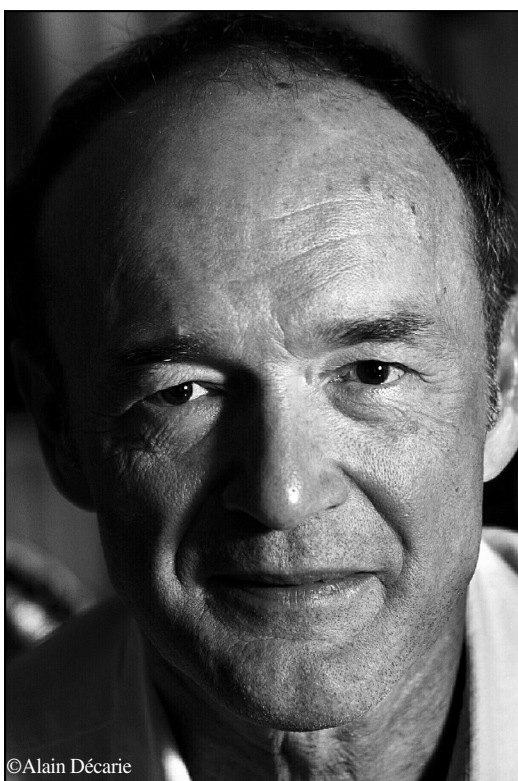


Annyck Martin
La crypte cassée
Essai sur l'écriture posttraumatique
180 pages, 22\$, ISBN 978-2-89578-234-6
parution août 2010

Extrait

Pierre Bertrand

La part d'ombre



©Alain Décarie

Si nous aspirons à créer, ce n'est pas d'abord par désir de reconnaissance, mais par désir d'accomplissement, parce que nous pressentons que c'est pour nous la manière d'être au diapason de la vie, d'explorer le mystère, de faire corps avec lui, d'apprendre à vivre, non pas au sens où nous le saurions un jour, mais au sens où vivre est apprendre sans cesse. Le désir d'expression est plus fort que

tout besoin de reconnaissance. Certes désirons-nous aussi que notre expression soit reconnue, ce qui ne peut d'ailleurs que l'encourager. Ainsi acquiert-elle un sens pour d'autres et non seulement pour nous. Cependant ce qui importe d'abord et avant tout, c'est l'expression. Cela explique que quelqu'un écrive pour lui-même, sans souci réel ou obsessif de publication, ou encore, s'il publie, qu'il persévère dans l'écriture, même s'il a peu de lecteurs ou peu de réactions de ceux-ci. Il écrit en effet d'abord pour lui-même, parce que cela l'aide à vivre. Le désir d'expression est vital, comme respirer. N'est-ce d'ailleurs pas souvent parce que l'on étouffe que l'on est forcé de s'exprimer ou de créer ? Le tout jeune enfant s'exprime par des cris et par des pleurs. C'est à ce moment sa nécessité vitale, son expression ou sa création. Un peu plus âgé, l'enfant s'exprimera spontanément par le dessin et la peinture, sans qu'il ne se préoccupe vraiment de leur impact sur les autres. C'est l'acte même de dessiner ou de peindre qui importe. Qu'exprime le dessin ou la peinture ? Rien d'autre fondamentalement que le désir de s'exprimer.

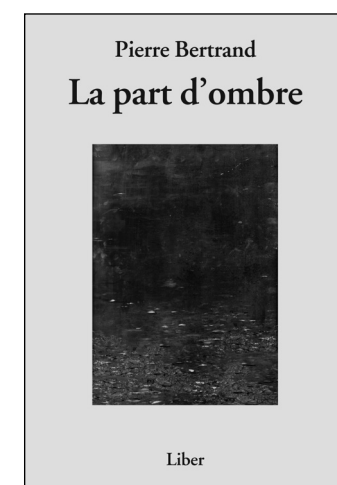
Si tant de gens caressent le désir d'être des artistes, ce n'est pas pour le statut d'artiste, qui ne correspond souvent pas à grand-chose, mais essentiellement parce que les artistes s'expriment. Le travail que l'on fait pour gagner sa vie n'est pas suffisant, comme ne le sont pas non plus tant d'autres activités, y compris les activités de loisir. Nous avons besoin de quelque chose de plus, qui concerne le noyau de ce que nous sommes, qui nous permette de sortir de nous ce qui nous habite, nous agite et nous

hante. Le désir d'expression, comme les larmes du tout jeune enfant, est quelque chose d'involontaire, qui ne fait qu'un avec le fait d'être vivant. C'est la vie que l'artiste exprime en créant. Cette vie n'est bien sûr pas que physique, mais comprend tout ce que nous sommes, conscient et inconscient. C'est pour faire sortir le trop-plein de la vie qui nous habite que nous ressentons la nécessité de nous exprimer. Tant mieux si cela a aussi un sens pour d'autres, si cela les aide à s'exprimer à leur tour dans un nouveau mouvement de création. La reconnaissance cependant demeure secondaire et n'est pas une condition du désir d'expression.

Ce désir d'expression, j'y insiste, est vital. Il est nécessaire pour la grande santé dont parle Nietzsche, une santé que l'on ne possède pas, mais qui est sans cesse remise en jeu dans le mouvement de création. Le désir d'expression a la vérité ou l'authenticité de la nécessité, alors que la reconnaissance est sujette aux goûts, aux modes, aux mentalités, aux caprices, aux préjugés, etc. Si nous sommes trop dépendants de la reconnaissance, nous tentons de nous ajuster à une certaine demande et nous n'exprimons pas ce qui nous est essentiel. Une création ne peut répondre adéquatement à une attente. Au point de départ, une création n'est pas bienvenue, elle est souvent refusée, elle doit insister, s'imposer, forcer l'attention. Il ne peut pas y avoir de reconnaissance comme telle — au sens de reconnaître ce que l'on connaît déjà. La création offre en effet de l'inédit, de l'inconnu, de l'étranger. Elle ouvre un nouveau monde, non seulement pour celui qui en est le médium ou l'occasion, mais pour tous les autres qui en sont les

témoins ou les spectateurs. Ceux-ci ne reconnaîtront rien, mais s'ouvriront éventuellement à ce mouvement d'apparition ou de révélation de nouveautés. Ce qui importe, c'est le mouvement même, tel qu'il prend d'abord racine chez celui qui s'ouvre à la réalité et à lui-même dans un mouvement irrésistible de création ou d'expression.

(p. 99-100)

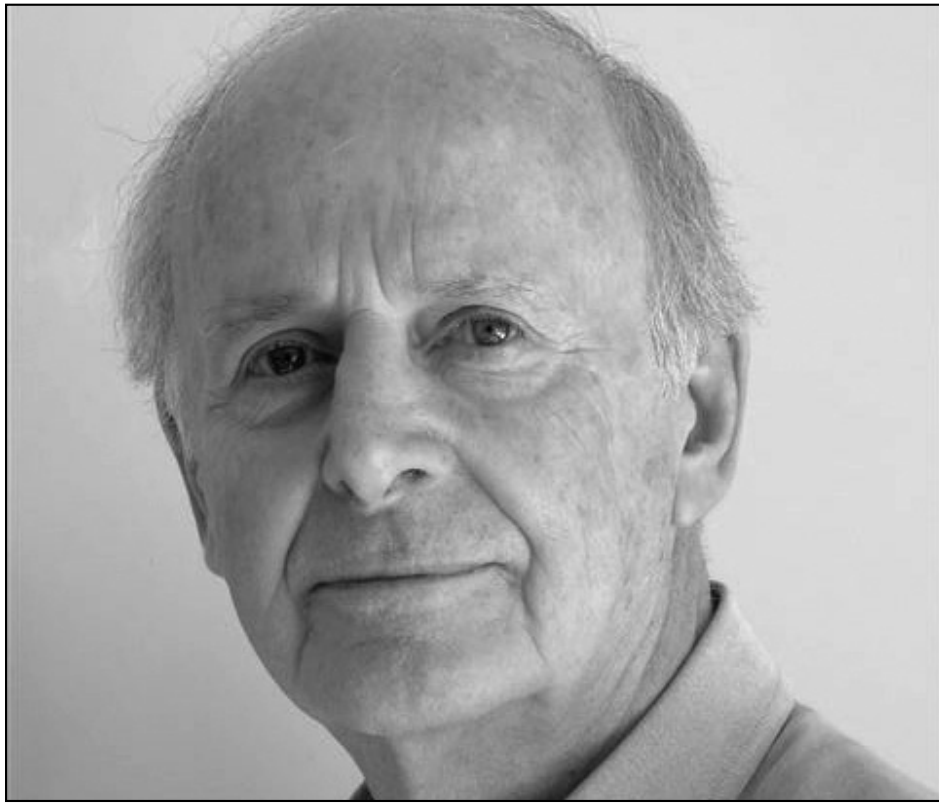


Pierre Bertrand
La part d'ombre
160 pages, 22\$, ISBN 978-2-89578-265-0
parution octobre 2010

Entretien

Pierre Henry

Destination El Paradiso



Pierre Henry, votre livre brosse le portrait des premiers pensionnaires, une douzaine, d'une maison de retraite imaginaire, appelée El Paradiso, située en un lieu tout aussi imaginaire, l'île aux Gougounes. Ces noms laissent déjà suffisamment entendre qu'on est ici dans le jeu, dans la parodie et dans le plaisir de dire. Mais votre livre est également une critique de la triste fin de vie que nos sociétés réservent aux personnes âgées, non? Comment est né ce projet, dans quelle intention?

Le projet du livre à deux origines. La première: une réflexion sur le rapport pouvant exister entre le bonheur et la folie, réflexion que m'avait inspirée l'invitation à écrire un livre devant paraître, chez vous, dans la collection «Les Impatients», dirigée par Mme Andrée Lajoie. La deuxième: le constat d'un besoin criant de modifier l'encadrement des personnes âgées au Québec, dans les institutions où on les parque allègrement, en oubliant que les aînés ont très souvent des aspirations plus élevées que celles de jouer au bingo, ou au jeu de «poches».

Je ne suis d'ailleurs pas le seul de ma génération à être inquiet du sort que nous réserve l'avenir, et à tenter de trouver la solution qui pourrait nous soustraire à la nécessité d'une cohabitation institutionnelle où manger son gruau le matin constitue l'épiphanie de la journée qui n'en finit plus de s'étirer.

Voilà d'où vient l'idée du centre d'accueil imaginaire El Paradiso, où les pensionnaires continueront de jouer des rôles valorisants. Et pour être sûr que le bonheur soit de la partie, il m'a fallu trouver des gens qui en sont porteurs... et dont la seule présence en garantirait le rayonnement. Donc, des gens singuliers, habités d'une douce folie, car la folie et le bonheur habitent souvent à la même adresse.

L'intention ultime du livre était de faire sourire le lecteur, tout en lui rappelant qu'il y a des solutions qui s'imposent...

Le portrait que vous faites de vos locataires est très touchant, généreux, teinté aussi d'une tendre ironie qui désamorce merveilleusement le risque de se prendre trop au sérieux. Vos pensionnaires ne sont pourtant pas des rêveurs absents, au contraire, ce sont des femmes et des hommes d'action, qui ont de nombreuses réalisations à leur actif. Qu'est-ce qui fait à vos yeux leur originalité, à quoi tient leur mérite?

Les pensionnaires sont tous animés par un brin de folie. Ils viennent de divers horizons. Sauf un, dont le nom m'a été suggéré, ce sont des gens que je connaissais déjà; des gens qui m'ont marqué, et que je considère comme particulièrement intéressants. Je me suis arrêté à douze, mais il y en avait au moins autant qui se seraient qualifiés parmi les êtres d'exception que j'ai la joie de connaître.

Effectivement, ce sont, pour la plupart, des hommes et des femmes d'action qui, sans être des vedettes, contribuent de façon significative à faire tourner le monde où ils évoluent. Ils ont fondé des entreprises, administré des organismes importants; ce sont des savants et des bâtisseurs à la fois, mais des gens qui ne font pas nécessairement la manchette. Discrets, modestes, ils ont néanmoins une feuille de route imposante... ce qui ne les empêche pas de posséder, tous et toutes, les deux éléments essentiels au bonheur: la fantaisie et le rêve. C'est le fil conducteur qui les relie, et, même s'ils ne forment pas un groupe homogène, ils ont en commun l'enfant resté en eux. Un gamin échevelé. Un peu fou.

Sauf erreur de ma part, les personnes que vous présentez proviennent de deux mondes particuliers: celui de l'art et celui des avions — c'est en tout cas dans ces mondes-là que vous les saisissez. Est-ce que ce sont deux milieux particulièrement accueillants à l'égard des êtres atteints de cette affection fataliste que vous décrivez dans le livre? Vous-même d'ailleurs êtes un artiste et vous avez

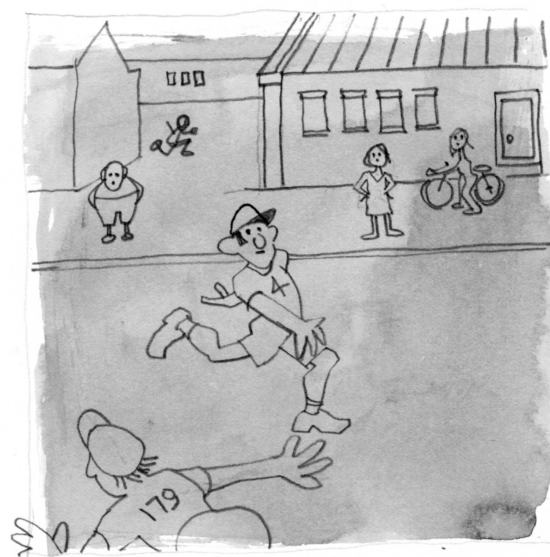
longtemps travaillé chez Pratt & Whitney, où vous avez organisé, pendant vingt ans, l'exposition annuelle des Femmeuses.

Si j'ai semblé favoriser le milieu des arts et celui de l'aviation, c'est sans doute parce que ce sont en effet des milieux familiers, mais je crois aussi qu'ils se rejoignent lorsque l'on est à la recherche de poésie et de rêve — le nom de Saint-Exupéry me vient naturellement à l'esprit. Et la folie n'est jamais très loin.

Mais quand vous dites qu'ils viennent du monde de l'art, ce n'est pas tout à fait juste. Beaucoup ont un amour de l'art, mais ne sont pas des artistes au sens où l'art serait leur métier. En fait, l'art est, pour beaucoup d'entre eux, le lieu où ils peuvent lâcher leur fou, et faire preuve de créativité. Pour d'autres, l'art est le milieu culturel qu'ils fréquentent dans le but d'enrichir leur vie professionnelle. Je me suis souvent opposé à faire la distinction entre ce que l'on persiste à appeler le «monde des affaires» et le «monde des arts». Les gens d'affaires sont de grands «consommateurs» de culture.

Mon expérience personnelle du milieu des affaires s'étant surtout concentrée dans l'industrie aéronautique, j'ai pu constater que les gens de l'aviation sont particulièrement sensibles à la culture. On y trouve beaucoup d'ingénieurs poètes et de comptables mélomanes. Je me souviens avec bonheur de nombreux exemples chez Pratt & Whitney Canada où, pendant une vingtaine d'années, j'étais responsable du service des communications. Je m'en tiendrai à une anecdote. Nous avions formé un comité où siégeaient des représentants de divers services, et dont la mission était de sensibiliser les employés à l'art. Ce comité organisait des activités diverses (expositions, conférences, visites de musées et de galeries, etc.). Un jour, l'ingénieur en chef du groupe de conception des moteurs vint me suggérer d'organiser, pendant l'été, un récital de musique de chambre hebdomadaire, sur le parterre, devant l'usine principale, où les employés pourraient profiter de cet interlude tout en prenant le repas du midi. À mon avis, Antoine de Saint-Exupéry, s'il a été exceptionnel, n'était pas une exception.

Je suis en effet peintre, et, pendant longtemps, j'ai réussi à combiner ce métier avec celui de communicateur tout en me gardant bien de laisser l'un influencer l'autre. Ainsi, je fermis mon bureau

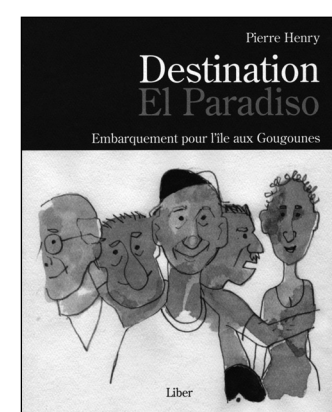


à la fin d'une journée bien remplie pour regagner mon atelier, mon chevalet, et retrouver l'univers de la fantaisie et du rêve. Pendant que mes collègues de travail jouaient au golf, allaient à la pêche, je peignais. Je suis d'ailleurs convaincu qu'il est important d'avoir plus d'une passion si l'on veut maintenir, au rythme où vont les choses, un niveau raisonnable d'équilibre.

Une dernière question. Votre maison de retraite peut accueillir d'autres pensionnaires, je suppose. Depuis la parution du livre avez-vous reçu des demandes d'inscription?

Des demandes d'inscription à l'île aux Gougounes? Je continue d'en recevoir. Le livre déclenche aussi des commentaires à répétition: presque tous les gens qui m'en parlent ont eu un coup de cœur pour l'un ou l'autre des personnages, si bien qu'il me faudra éventuellement établir la cote d'amour de chacun. Aussi, j'ai des échos de connaissances blessées de ne pas avoir été sur la liste des élus.

Et j'attends toujours le coup de fil d'un promoteur qui voudra construire El Paradiso. Ça ne devrait pas tarder!

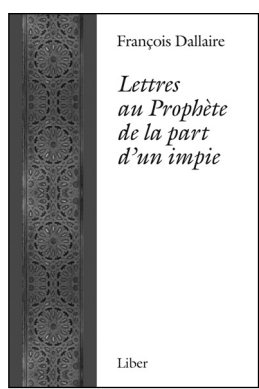


Pierre Henry
Destination El Paradiso
Embarquement pour l'île aux Gougounes
152 pages, 24\$, ISBN 978-2-89578-206-3
parution mars 2010

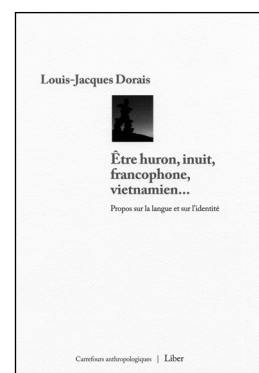
Autres parutions récentes



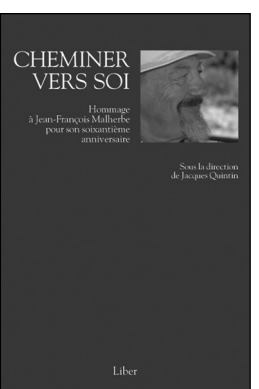
Tchakie Thomas Sékpona-Médjago
Défis technologiques, principe de précaution et démocratie technique
210 pages, 25\$, ISBN 978-2-89578-238-4
parution août 2010



François Dallaire
Lettres au Prophète de la part d'un impie
152 pages, 18\$, ISBN 978-2-89578-236-0
parution août 2010



Louis-Jacques Dorais
Être huron, inuit, francophone, vietnamien...
Propos sur la langue et sur l'identité
306 pages, 28\$, ISBN 978-2-89578-245-2
parution octobre 2010



Sous la direction de Jacques Quintin
Cheminer vers soi
Hommage à Jean-François Malherbe pour son soixantième anniversaire
368 pages, 40\$, ISBN 978-2-89578-211-7
parution novembre 2010

L'histoire récente de l'humanité est riche en catastrophes technologiques majeures (Seveso, Bhopal, Tchernobyl, sang contaminé, maladie de la vache folle...). Cet ouvrage aborde les situations d'incertitude que laisse présager pour l'avenir notre soif insatiable de technologie et explore les moyens de mieux les encadrer. Il en examine notamment le plus célèbre, le principe responsabilité (Hans Jonas), souligne ses forces et ses faiblesses et l'importance de ne pas confier sa mise en application qu'aux seuls experts et politiques, mais aussi à la société civile.

« Qu'est-ce que le progrès? Pourquoi en appelle-t-on aujourd'hui à la précaution et à la responsabilité? Quelle est la philosophie du principe de précaution? Peut-on le distinguer du vieux principe de prévention, de prudence? À qui revient le devoir de traduire dans les faits le principe de précaution ou le principe responsabilité? Aux élus et aux savants seulement? Ou aux élus, aux savants et aux citoyens? Voilà des questions qui constituent le fil d'Ariane de notre réflexion. Celle-ci entend démontrer que le principe responsabilité est le principe de précaution avant la lettre et que sa mise en œuvre pratique doit se faire dans un espace commun de débat citoyen. Lorsque la situation d'incertitude est suspectée ou constatée, il y a nécessité d'entrer en responsabilité ou en précaution, c'est-à-dire en action dans l'espace citoyen de débats publics qui doit rassembler sans exclusive aussi bien les élus et les savants que les citoyens profanes. » (T. T. S. M.)

Un infidèle ordinaire écrit au prophète Mahomet pour l'exhorter à recommander la patience aux plus violents de ses innombrables disciples: les tueries et les exactions du terrorisme islamiste ne sont absolument pas nécessaires pour faire triompher partout la «vraie foi»: il suffit d'attendre que l'Occident, étioilé et décadent, tombe comme un fruit mûr. Le lecteur comprendra tout de suite que le véritable destinataire de ces lettres, c'est lui-même. Au fil de ces missives, les hommes encore libres sont invités à tirer leurs propres conclusions quant aux meilleurs moyens à prendre pour endiguer la vague islamiste contemporaine.

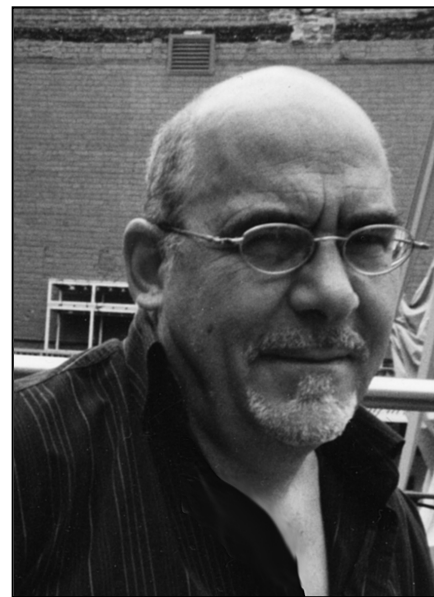
Par-delà l'identité individuelle de chacun, qu'est-ce qu'être huron, inuit, franco-américain, anglo-québécois, cadien, hawaïen, vietnamien? Se définira-t-on par la langue, la culture, la nation? Cet ouvrage a pour objectif de jeter un regard anthropologique sur les phénomènes identitaires en suivant en particulier la place qu'y occupe la langue et le rôle qu'elle y joue. Il examine ainsi le cas d'un ensemble de collectivités minoritaires où, à travers leur portrait sociohistorique, les processus d'identification apparaissent à la fois dans leur résilience et dans leur polymorphisme. En annexe, on trouvera une petite introduction à l'inuktitut du Nunavik, qui permettra de se familiariser avec un idiome réputé difficile d'accès.

Philosophe, théologien, éthicien, l'activité intellectuelle de Jean-François Malherbe emprunte les formes les plus amples et les plus englobantes de la pensée. Rien pourtant ne fait de lui l'esprit détaché et retiré dans un monde de formes et de concepts. Bien au contraire, son ancrage dans la pratique et dans la vie commune est solide et résolu. L'attestent en particulier ses nombreuses interventions sur le terrain, là où on fait face à des impasses, à des conflits, à la perte de soi. Dans ce sens le dialogue de la théorie et de la pratique est chez lui bien réel. Mais le dialogue est aussi le principe directeur de l'une et de l'autre. « Il y a du Socrate chez Malherbe, qui n'hésite d'ailleurs pas ni à citer le philosophe ni à évoquer son art de la maïeutique. Tout comme le maître de Platon, il passe par le dialogue, la rencontre de l'autre pour permettre à chacun de cheminer vers soi, démontrant ainsi que le travail de la pensée à l'intérieur du dialogue n'est pas une fin en soi, mais un moyen privilégié de témoigner d'une présence qui porte l'être humain au-delà de lui-même. » Amis, collègues, élèves lui rendent ici hommage.

Extrait

Pierre Tremblay

Le délinquant idéal



Il se trouve que cette sociologie criminelle s'est principalement intéressée aux réussites délinquantes individuelles et collectives, à leurs conditions de possibilité et aux effets de ces réussites. Je constate que seuls les sociologues ont jugé utile d'étudier ces réussites. Qu'ils ont été les seuls à penser qu'elles pouvaient exercer une influence prépondérante sur les mouvements de la criminalité. C'est dans les travaux de Sutherland qu'émerge la figure du délinquant idéal. On retrouvera la trace de cette fiction théorique dans le délinquant « innovateur » de Robert Merton, dans le délinquant « transcendantal » de Jack Katz ou l'entrepreneur criminel de Peter Reuter. Si Sutherland inventa la fiction du délinquant idéal, Gresham Sykes inventa celle du détenu idéal.

Le premier conçoit un modèle de coopération qui majore les avantages que les participants retirent de leurs activités illégales. Le deuxième envisage un modèle de coopération qui minimise leurs regrets lorsqu'ils sont exposés à l'échec, à l'exclusion et à la désapprobation publique. Ces deux modèles de coopération ne sont pas antagonistes, mais complémentaires. Leur mérite est de spécifier les conditions de possibilité d'une société de malfaiteurs, d'asseoir les fondements de la sociologie criminelle et, du même coup, de doter celle-ci d'un terrain de chasse qui lui soit propre. Ce sont ces fictions théoriques qui donnent au bref roman de la sociologie criminelle américaine sa continuité narrative.

Le champ d'enquête de ce livre est plutôt circonscrit. Non pas à la sociologie en général ni même à la sociologie de la déviance, seulement à la sociologie criminelle. Même pas toute la sociologie criminelle, mais un épisode de son histoire (son épiphany américaine) et un projet théorique particulier. Ce projet comprend quatre volets. Sutherland commence par distinguer les théories qui s'intéressent aux actions délinquantes (« macrocriminologie ») des théories qui s'intéressent aux délinquants eux-mêmes (« microcriminologie »). Il distingue ensuite les théories générales qui s'intéressent aux causes qui régissent la genèse d'un phénomène et les théories spécifiques qui s'intéressent aux formes particulières de son actualisation. En croisant les deux paramètres, on obtient les quadrants du domaine de la criminologie où loger les perspectives théoriques qui s'y affrontent. [...]

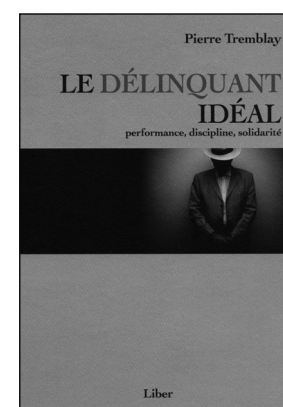
Dans ce livre, je m'emploie à rattacher cette théorie [des associations différentielles] au projet global de sociologie criminelle qu'envisageait Sutherland. Son objet d'étude était celui des pratiques de coopération entre délinquants. Les systèmes de délinquance désignent les formes observables de cette coopération et orientent les carrières de ceux qui y participent. Ces formes de coopération dépendent de la distribution des occasions d'impunité qui s'offrent aux délinquants (la thématique de l'« organisation sociale différentielle »), laquelle régit à son tour l'émergence des vocations criminelles. Le principe qui unifie le projet de sociologie criminelle est fort différent des principes formels d'intégration de la criminologie contemporaine.

(p. 7, 11-13 et p. 15-16)

Le domaine de la sociologie criminelle a été déserté depuis belle lurette. Pourtant, la sociologie a, brièvement il est vrai, le temps d'une génération, orienté la criminologie (1930-1968). Lorsque Marc Ancel parraine, en 1966, la traduction des Principes de criminologie d'Edwin Sutherland, il la présente comme la « synthèse la plus systématique » de cette « science américaine ». Venu à la sociologie tardivement, Sutherland avait davantage été marqué par les économistes que par les pathologistes de la vie sociale de son époque. Retiré dans une modeste université de l'État de l'Indiana, il n'a guère fréquenté le petit monde des congrès nationaux et internationaux de criminologie et de pénologie. Mais contrairement à Robert Merton, Richard Cloward ou Howard Becker par la suite, il a été le seul à consacrer l'ensemble de sa carrière universitaire à arpenter ce champ d'étude. On comprend mieux cet entêtement si l'on s'avise que son projet naquit, comme Johnny Halliday, dans la rue, et que sa conception fut tributaire de sa rencontre avec un voleur de métier, Broadway Jones, avec lequel il entretint des relations personnelles suivies tout au long de ses années d'enseignement. S'il a été le premier à scruter la délinquance d'affaires, c'est à Jones qu'il le doit. Si la formulation qu'il donna à sa théorie des « associations différentielles » semble si péremptoire, la raison, me semble-t-il, est qu'il y opère une transposition fidèle de ses rapports avec Broadway Jones. On admet volontiers que des rencontres puissent profondément inspirer les œuvres des romanciers. Devrait-on s'étonner qu'elles enflamment l'imagination des sociologues? [...]

On s'entend généralement pour dire que le projet de sociologie criminelle envisagé par Edwin Sutherland a dominé la criminologie américaine au moins jusqu'à la fin des années 1960. Les Principes de criminologie, où l'on trouve exposée la théorie des associations différentielles, et qui n'étaient initialement qu'un manuel assez conventionnel, rédigé à la demande du directeur du département de sociologie de l'université de l'Illinois où Sutherland enseigna entre 1919 et 1924, ont connu un destin tout à fait inhabituel et furent l'objet de onze rééditions. Depuis la mort de Sutherland, en 1950, ces mises à jour ont été assurées par Donald Cressey à partir de 1955 et, à la mort de ce dernier, par David Luckenbill. La diffusion de l'ouvrage expliquerait que la criminologie soit enseignée aux États-Unis dans les départements de sociologie alors qu'elle loge en Europe dans les écoles de droit ou dans les départements de psychologie.

Mais la « science américaine » qu'on saluait en France en 1966 était déjà à bout de souffle. On s'avisa par la suite qu'elle avait nui à la criminologie et l'avait entraînée dans une impasse et qu'elle « ne détenait ni corps conceptuel, ni corps méthodologique capables d'asseoir une telle ambition ». Les criminologues contemporains s'étonnent aujourd'hui de l'affligeante « banalité » de la théorie des associations différentielles de Sutherland et de sa surprenante popularité. Dans ce livre, je me suis efforcé de comprendre le projet qui avait animé la sociologie criminelle américaine, avant qu'elle ne perde son charisme, et qui lui avait insufflé son élan pendant une trentaine d'années. Par « projet » j'entends la thèse commune que les sociologues, précisément parce qu'ils étaient sociologues et s'intéressaient à la criminalité plutôt qu'à d'autres formes de déviance, souhaitaient établir. Quel était le problème qu'ils se proposaient de résoudre en étudiant les comportements des délinquants et les mouvements de la criminalité? Comment en étaient-ils venus à tracer les contours et les lignes de force de leur domaine d'étude?

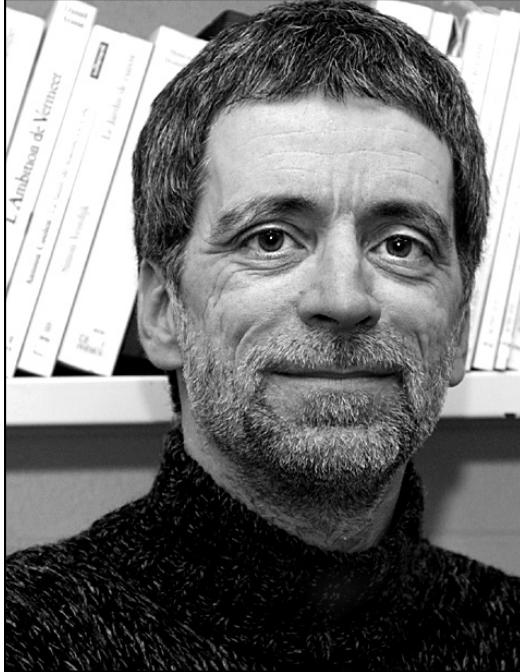


Pierre Tremblay
Le délinquant idéal
Performances, discipline, solidarité
268 pages, 27\$, ISBN 978-2-89578-231-5
parution mai 2009

Extrait

Jacques Beaudry

Le tombeau de Carlo Michelstaedter



Michelstaedter ressentait avec toute son âme ce qu'il soutenait, il en était intimement persuadé. Les dialogues qu'il a composés (*Il dialogo della salute e altri dialoghi*) ont donné aux idées de sa thèse une concrétude que seule sa vie — son comportement envers ses proches, ses façons d'agir dans le quotidien, ses relations avec quiconque, chacun de ses actes, jusqu'au plus petit — pouvait achever de leur donner. De ne s'être nourri que de mots, il en aurait eu honte. Quelque chose de vital avait sans doute été touché en lui pour qu'il sente, le 17 octobre 1910, qu'il était de son devoir de prendre le revolver et de tirer. C'est ce qu'il fit. La preuve serait complète et convaincante: Carlo n'était pas un traître à lui-même. À la foi qu'il avait en la réalité de ses critères pour juger de la valeur d'une existence, il n'y aurait pas d'«après». Il n'avait pas gravi le calvaire de sa thèse pour quitter ensuite ses hauteurs et vivre comme si de rien n'était. Le Christ était monté

au calvaire pour mourir, alors pourquoi pas lui ?

Y a-t-il une âme plus nue que celle qui a su se dépouiller de la vie elle-même; le jugement porté sur cette âme ne peut mettre au jour que les réalités immanentes à l'individu à qui elle a appartenu. Pour juger des actes de cet individu, il est nécessaire non pas de penser à l'état apparent des choses au moment où il a agi, mais à sa conviction au moment de l'action. Que sentait et que pensait Carlo Michelstaedter le revolver en main; quelle foi et quel idéal logés en lui projeta-t-il sur tous les autres autour de lui à l'instant même où la dernière page écrite de sa main se tachait de son sang? Sentir qu'il ne pouvait vivre en manquant à sa conscience intime de ce que doit être un homme lui rongeaient le cœur et l'esprit. Il n'était pas question pour lui d'intégrer les rangs des bouffons ou des charlatans qui font les choses pour être conformes aux conventions ou se les représentent non comme elles sont, mais de façon à avoir raison.

Carlo avait demandé à Iolanda De Blasi si elle se sentait capable de l'aimer non pour sa joie ni pour la vie mais pour sa tristesse et pour l'«anéantissement». Aimer de cette façon, lui-même devait plus tard s'en montrer capable avec Beethoven. Carlo en effet aime Beethoven pour ce que le silence de dix années du compositeur contient de douleur et pour ce qu'il entendait, lui, Carlo, dans l'insistant développement du thème de la joie de la Neuvième Symphonie. Là où nous tous sommes convaincus d'assister à l'accomplissement idéal de l'humanité, Carlo Michelstaedter avait deviné quelque chose d'épouvantable: la joie qui définit le thème sur lequel s'achève la symphonie était tragique, c'était une chose macabre, «comme une danse sur des tombes». Carlo entendait dans ce thème la voix de l'anéantissement. Il y avait là une chose oppressante et dangereuse: un déchaînement pareil à un embrasement, dont on ne pouvait comprendre qu'il criait, sous le couvert de la joie, les dernières nouvelles de la fin du monde. Seul un revenant pouvait composer une telle symphonie; Beethoven était resté muet dix ans. Sa bouche, sous les mots de Schiller, a lancé un chant qui résonne de

mille voix jubilantes, mais dont la force, paradoxalement, n'a d'équivalent que la violence du cri d'une âme seule à la merci de terreurs indicibles au cœur de la nuit. [...]

Que signifie ce que tu dis, ce que tu fais, et saurais-tu me dire qui tu es? Carlo avait compris qu'en posant la question Socrate avait mis à la portée de chacun le postulat de la persuasion. Chaque mot de la thèse qu'il préparait n'aurait le droit d'être écrit qu'à la condition de le conduire, et les autres avec lui, à ce qui devrait nous tenir tous à cœur pour notre propre vie: l'identité avec soi-même, pour laquelle, s'il le fallait, lui en tout cas se saignerait. La persuasion est inconnue aux manipulateurs de concepts qui amoindrissent toujours la vie par ce qu'ils en disent; Michelstaedter n'allait pas se contenter de l'apparence d'avoir dit quelque chose de vital, il allait vivre ce qu'il avait dit et le rendre vivant pour autrui.

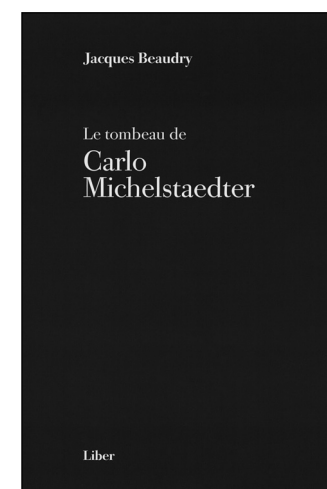
Carlo Michelstaedter connaissait donc sa destinée: ne faire qu'un avec ses propres paroles et atteindre ainsi cette extrémité où l'on cesse d'être à la merci du besoin de continuer. En tranchant dans le vif, cet après-midi-là du 17 octobre, Carlo a créé quelque chose d'analogue à ce que le Christ, totalement engagé dans l'acte fatal de vivre, avait su tirer de sa propre vie de mortel: l'être, tel un dieu, égal à soi-même pour l'éternité, auquel équivalait, dans l'esprit de Carlo, le persuadé. Travailler à sa thèse a conduit Carlo Michelstaedter là où il n'est plus question de se contenter, mais d'assumer, c'est-à-dire d'être en soi persuadé. Pour Carlo, cela a signifié avoir le courage de dire non à ses propres insuffisances. La voie de la persuasion ne comporte qu'une indication, mais elle est impérative: «Ne t'adapte pas à ce qui t'est présenté comme suffisant»; ce qui s'est traduit chez Michelstaedter par: «Ne fais pas de phrases, agis!» Sa mort est la négation de toute rhétorique. [...]

L'année 2010 marque le centième anniversaire de la mort tragique du jeune philosophe italien Carlo Michelstaedter, auteur de *La persuasion et la rhétorique*, qu'on peut lire comme une réponse par

anticipation aux inquiétudes actuelles de notre monde. Dans les pages qui suivent se font entendre, dans une première partie, la voix de notre époque, sous forme de soliloque, et, dans la partie suivante, celle de Carlo, sous forme de dialogue.

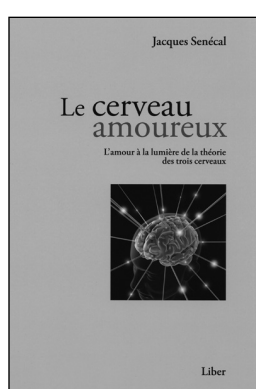
Le soliloque de notre époque porte sur six aspects du monde qui ressortent dans l'œuvre de Michelstaedter: la douleur, la peur, la vie suffisante, la rhétorique, le poids des choses et la violence des nécessités. Ces six monologues sont précédés d'une présentation de la voix du monde: «Nous, c'est nous.» À chaque monologue de la première partie correspond, dans la seconde, un dialogue entre Carlo et un interlocuteur; le dialogue n'est pas, même s'il en révèle le thème, une réponse directe au monologue correspondant, mais son propos et sa dynamique jettent un éclairage sur l'aspect du monde exposé dans le monologue.

(p. 9-15)



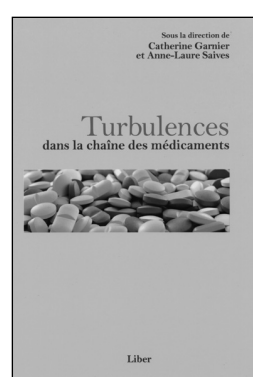
Jacques Beaudry
Le tombeau de
Carlo
Michelstaedter
Liber
Jacques Beaudry
Le tombeau de Carlo Michelstaedter
suivi de Dialogues avec Carlo
156 pages, 18\$, ISBN 978-2-89578-202-5
parution janvier 2010

Autres parutions récentes



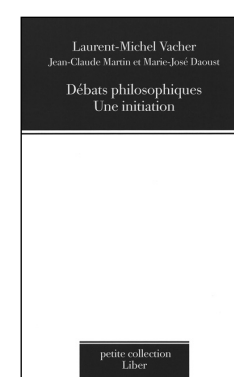
Jacques Sénécald
Le cerveau amoureux
L'amour à la lumière de la théorie des trois cerveaux
206 pages, 24\$, ISBN 978-2-89578-203-2
parution février 2010

Le cerveau de l'homme comporte trois parties: l'hypothalamus, le système limbique et le néocortex. Chacune d'elles a son principe actif particulier: instinct, mémoire, imaginaire; chacune, son orientation temporelle: présent, passé, futur. Ce sont là les trois enracinements de la pensée, de l'action et des sentiments, au premier chef desquels le désir et le phénomène amoureux. Est-ce que cette description neurophysiologique du cerveau renouvelle la compréhension de l'amour? Sans doute. Elle permet en tout cas de redécouvrir ses multiples facettes et de reformuler l'action de ses ingrédients, qui parfois nous ravissent et parfois nous détruisent. Cet ouvrage propose donc une réflexion philosophique sur l'amour inspirée des avancées récentes de la science. Dans un langage clair et alerte, il rappelle la source du désir sexuel et décrit le rôle, dans la relation amoureuse, de notre éducation et de notre socialisation aussi bien que de notre imaginaire. Ne négligeant pas la portée concrète de ces connaissances, il n'hésite pas enfin à ouvrir des perspectives pratiques pour mieux vivre les vertus de l'amour, dans la lucidité et le respect.



Catherine Garnier et Anne-Laure Saives (dir.)
Turbulences dans la chaîne des médicaments
288 pages, 28\$, ISBN 978-2-89578-229-2
parution juin 2010

La notion de chaîne des médicaments a permis de passer du biomédical, point de vue classique sur le médicament, à la complexité du biomedicosocial, tout en facilitant la remise en question éthique des opérations traditionnelles pour développer le médicament. Après avoir rappelé la richesse et la souplesse du concept, les contributeurs de ce collectif analysent successivement les changements importants qui marquent la chaîne actuelle des médicaments (biotechnologies et génétique), les perturbations qui en découlent (au travers des cas, par exemple, de la thalidomide, du Ritalin, de l'hormonothérapie ou encore du Vioxx) et finalement les effets du système sur les acteurs dans leurs pratiques, leurs interactions et leurs représentations.



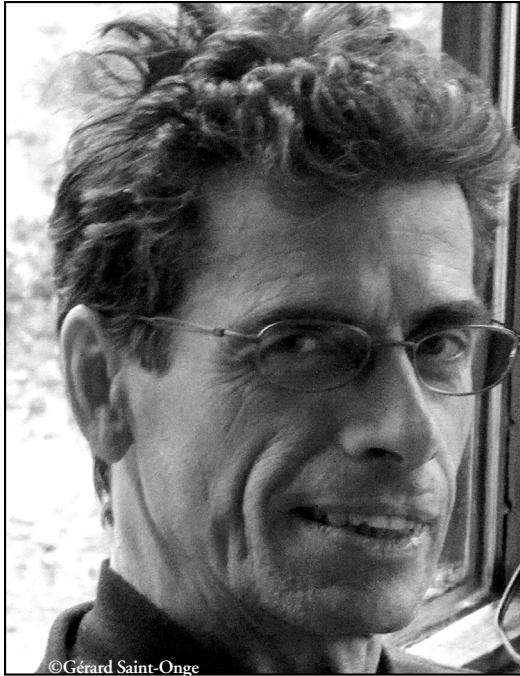
Laurent-Michel Vacher,
Jean-Claude Martin et Marie-José Daoust
Débats philosophiques. Une initiation
«Petite collection»
232 pages, 14\$, ISBN 978-2-89578-252-0
parution août 2010

Que pouvons-nous savoir? Le surnaturel existe-t-il? Les valeurs sont-elles relatives? Le capitalisme est-il bon? La vie a-t-elle un sens? Voilà quelques-unes des questions abordées ici, sur le mode de brefs exposés contradictoires ou de débats entre deux protagonistes, où c'est l'argumentation elle-même qui est mise en évidence et non quelque autorité historique de la philosophie dont on se contenterait de rappeler l'opinion. «Notre but est de proposer à des néophytes un avant-goût de l'aventure philosophique sans plus. Nous ne dirons assurément pas à nos lecteurs: "Grâce à nous, vous saurez tout de la philosophie!" Nous souhaitons en revanche que, si notre travail n'a pas été trop mal fait, on aura une petite idée du genre de ruminations qui trottent dans la tête des philosophes — et nous espérons qu'une fois attiré par le débat on se prendra au jeu.» (Les auteurs)

Extrait

Christian Lamontagne

Responsabilité, liberté et création du monde



© Gérard Saint-Onge

Écrire sur la responsabilité, c'est tenter de parler d'un diamant à mille facettes dont chacune reflète une infinité d'autres diamants. En effet, la responsabilité est une caractéristique fondamentale de la relation que nous entretenons avec le monde et, en premier lieu, avec tous les êtres humains. Elle n'a aucune limite, même si les circonstances de notre existence terrestre lui donnent des formes et des obligations particulières, concrètes, parfois impossibles à refuser.

On m'a demandé pourquoi j'ai écrit ce livre. Fondamentalement, je peux dire : parce que j'avais besoin de comprendre le rapport existentiel que j'entretiens avec le monde. Cette exploration m'a permis de mettre en lumière certains des ressorts secrets qui nous animent et de mieux comprendre le monde. C'est pourquoi j'y aborde des aspects individuels, sous un angle introspectif qui ouvre sur une dimension spirituelle, et des aspects collectifs, sous un angle social, politique et économique.

Sur le plan individuel, j'ai cherché à montrer comment une éthique de la responsabilité agit comme un puissant révélateur capable de nous guider et d'éclairer nos choix, tant dans la vie quotidienne que dans les moments critiques de nos vies. Sur le plan collectif, cette même éthique peut servir à définir les balises dont notre société a bien besoin au vu des dérives et des laxismes en tout genre qui minent et dégradent le sens du mot société. En résumé, par son caractère universel, intemporel et fondamental, la notion de responsabilité paraît fournir un socle éthique parfaitement adapté à une

époque où se chevauchent une multitude de cultures, de mœurs et de croyances dont aucune ne peut rallier la totalité des citoyens.

À mes yeux, il n'existe aucun domaine public ou privé qui ne tirerait profit d'une dose supplémentaire du sens de responsabilité. Mais cela me paraît particulièrement essentiel pour prévenir et combattre la dégradation du sens civique qui se manifeste sous la forme de fraudes économiques et de corruption politique, pour indiquer la limite des exorbitants privilèges des puissants et des possédants, et pour baliser la course effrénée au contrôle des connaissances.

Pour reprendre les paroles de Victor Hugo, « rien n'est plus puissant qu'une idée dont le temps est venu ». Je crois que l'éthique de la responsabilité est une idée dont le temps est venu.

[...]

Les hommes entretiennent une sorte de méfiance instinctive envers ce qui change l'ordre du monde. Au dix-neuvième siècle, certains craignaient que le squelette humain ne puisse supporter les effets de l'accélération et de la décélération des trains. Au début du vingtième siècle, on a craint que les germes ne se transmettent par le téléphone. Or les biotechnologies viennent vraiment changer l'ordre du monde. Ce serait mentir que de prétendre le contraire. Certes, on peut se demander : qu'est-ce que l'ordre du monde ? Si certains insectes n'existaient pas, nous pourrions difficilement croire que leurs yeux disproportionnés, leurs poisons, leurs carapaces, leur force, etc., soient vraiment le fruit de l'évolution ou de la volonté divine. Mais on ne peut nier que la possibilité concrète de prendre le relais de l'évolution spontanée et de court-circuiter les processus naturels soit un bouleversement de l'ordre du monde.

Or la puissance démesurée des techniques de manipulation génétique confère à ceux qui les maîtrisent un pouvoir énorme. Ce pouvoir doit absolument être balisé par la société et entièrement lié aux besoins qu'elle peut formuler. Sinon la séparation entre le pouvoir des techniciens et le milieu où ce pouvoir s'exerce ne pourra qu'engendrer un chaos destructeur et aliénant.

La technique du clonage illustre bien les dangers qui nous guettent. On ne s'est guère interrogé sur les motivations de réaliser le clonage animal... après tout, ça ne concernait que des animaux, à peine des « choses » animées que nous considérons pour leur seule utilité (même si ceux et celles qui aiment et communiquent avec leurs animaux de compagnie ont probablement une autre opinion de ces « choses »). On s'est donc extasié devant l'exploit technique. Mais la possibilité de passer de l'animal à

l'humain nous a brutalement obligés à poser des questions fondamentales.

Pourquoi, diable, certains souhaitent-ils à tout prix voir se réaliser le clonage humain, en tant que technique de reproduction ? Le clonage de reproduction n'apparaît-il pas ouvertement et avant tout comme le désir illusoire d'accéder à la vie éternelle, soit en prenant des parties du clone (dont les fameuses « cellules souches »), soit à travers le clone lui-même ? Dans les deux cas, l'humain est considéré dans sa pure matérialité, dépourvu de son caractère unique et même d'esprit. La notion de ce qu'est un être humain s'en trouve radicalement dégradée, le ramenant au niveau d'un simple objet, niant toute verticalité, toute transcendance à l'esprit.

Mais où commence l'humain, peut-on légitimement demander ? À la conception comme l'affirment certains, à la naissance comme disent d'autres, lorsqu'on distingue une forme humaine, lorsque le fœtus est viable, de manière autonome ou avec des soins de haute technologie, etc. ? Il semble impossible de créer un consensus sur la réponse à cette question. Nous ne savons pas quand commence l'humain et nous ne savons pas comment nous pourrions le savoir. Il faudra poser d'autres questions pour éclairer ce débat, et les réponses que nous fournirons ne seront satisfaisantes que si elles nous inspirent.

Nous considérons le don d'organes au décès comme un acte de haute valeur morale et nous n'avons pas beaucoup de problèmes à procéder. Pourquoi donc avons-nous un doute sur la légitimité d'utiliser des cellules de ceux qui ne sont pas encore nés ? Parce que les premiers en ont fait librement le choix, direz-vous, alors que nous ramenons les seconds au niveau d'objets que nous utilisons à notre gré. L'esprit répugne à dégrader les premiers instants de la vie humaine au rang d'objet mais nous sommes obligés de le faire pour justifier l'utilisation des « cellules souches » d'embryons. En ce sens, la technique de production de cellules souches par clonage humain pose un réel problème éthique et il me faut conclure qu'elle est mauvaise.

Les questions que soulèvent les possibilités ouvertes par les biotechnologies ne sont pas anodines. Elles apparaissent comme les plus cruciales que l'humanité a pu rencontrer à ce jour. D'une certaine manière, elles condensent les dilemmes quotidiens de la condition humaine et nous forcent à regarder les choses au-delà de leur apparence immédiate en posant les questions fondamentales. Cela crée-t-il de la séparation ou de l'unité ? L'esprit en est-il élevé ou abaissé, éclairé ou obscurci ? Cela apporte-t-il plus de liberté et de responsabilité ou plus d'aliénation et d'impuissance ? Y goûtons-nous un peu d'éternité retrouvée ou du temps perdu ?

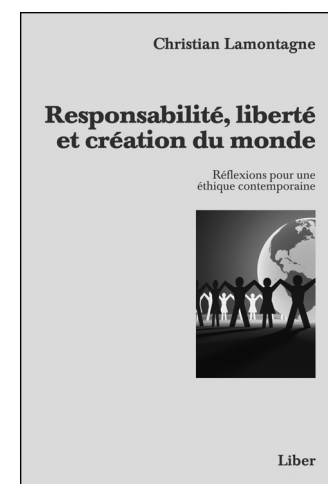
Lorsque les hommes acceptent de répondre les uns devant les autres, ils deviennent la mesure terrestre, concrète, par laquelle ils savent qu'ils honorent ce qui les unit.

Lorsque je reconnais que je dois répondre, je reconnais que ce devoir m'est dicté par une réalité de niveau supérieur qui me dépasse et me contraint. Cet impératif ne naît pas d'une volonté mais de l'être, de l'existence même. C'est la raison pour laquelle il n'est pas rejetable et perd son caractère de contrainte. « [L'obligation] se place dans un domaine qui est au-dessus de toutes conditions, parce qu'il est au-dessus de ce monde », écrivait Simone Weil. Mais on pourrait tout aussi bien dire que l'obligation se trouve inscrite dans l'ordre du monde, qu'elle en constitue un principe spirituel, facilement vérifiable par ses effets, comme les exemples donnés dans ce chapitre l'ont montré.

Les hommes tentent d'appréhender cette réalité depuis la nuit des temps. Mais toutes les tentatives humaines de faire reconnaître une obligation universelle, aussi généreuses soient-elles, ne peuvent réussir tant que les humains ne reconnaissent pas un principe, une réalité qui soient plus qu'eux, sans être séparés d'eux.

À quoi l'ego peut-il se soumettre ? Cela ne peut être un autre ego, ni une volonté issue de quelque ego collectif, mais quelque chose qui les englobe tous deux.

(p. 10-11 et p. 161-164)



Christian Lamontagne
Responsabilité, liberté et création du monde
Réflexions pour une éthique contemporaine
170 pages, 22\$, ISBN 978-2-89578-267-4
parution octobre 2010

Extrait

Joël Monzée

Médicaments et performance humaine



© JohAnne Hémeux

Il faut dire que, pour de nombreux individus, la médication est devenue un réflexe pour maintenir leur capacité de performance à tout prix, ou du moins leur capacité d'adaptation à un monde en profonde mutation. En fait, notre compréhension de l'essor scientifique nous pousse à accepter de moins en moins les limites de la condition humaine, certaines contraintes de la vie quotidienne, y compris la démarche réflexive nécessaire pour évaluer notre relation avec celles-ci : le seuil de tolérance à la douleur ou aux désagréments, les siens et ceux des autres, est vite atteint, alors qu'on constate de plus en plus la grande détresse des êtres humains. Un simple rhume ou une piqûre de moustique deviennent problématiques, car, n'est-ce-pas, ils ralentissent la produc-

tivité et empêchent de répondre correctement aux critères de performance de l'individu lui-même, de son entourage ou de la collectivité.

À cet égard la médication, qui est généralement destinée à assurer une meilleure qualité de vie à l'ensemble des citoyens, engendre de plus en plus de problèmes sociaux et de questionnements éthiques. Car les innovations thérapeutiques contribuent aussi à accroître la performance de personnes en santé (ce qui peut constituer un danger pour l'intégrité du corps, comme le démontre le dopage sportif), à compenser un dysfonctionnement structurel (comme la médicalisation d'enfants qui éprouvent des problèmes scolaires) ou à masquer un déséquilibre contextuel dû à une activité professionnelle qu'on ne veut surtout pas remettre en cause. Dans tous ces cas, le diagnostic s'intéresse aux symptômes et aux indices comportementaux, plutôt qu'à l'origine réelle des difficultés.

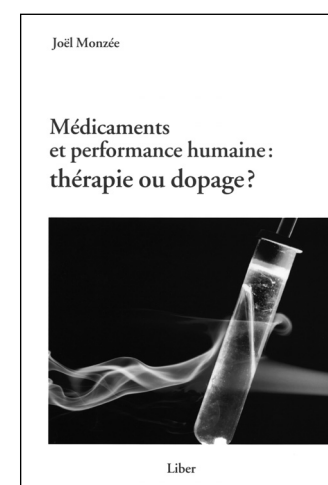
Avec la commercialisation des biopuces ou d'autres thérapies génétiques et nanotechnologiques de pointe, la performance individuelle pourra être décuplée. Et pour justifier leur consommation, les critères qui définissent la performance vont, un peu comme les records olympiques, évoluer et les attentes seront toujours plus grandes. Or, si certains critères sont objectifs (batter un record sportif ou conquérir une médaille, être premier en classe, exceller dans un métier, etc.), d'autres le sont moins :

comment définir la « bonne performance » d'un parent, d'un enseignant, d'un professionnel de la santé, d'un enfant ? Ne faut-il pas craindre qu'on en arrive à dichotomiser les individus et les comportements en fonction de nouveaux critères de normal et de pathologique essentiellement fondés sur l'efficacité, la productivité et la conformité aux exigences des différents systèmes (travail, sport, etc.) qu'on fréquente ?

Les notions de « confort » et de « bien-être » sont également remises en question par l'ambition de supprimer toute forme de souffrance, de contrainte ou d'impuissance face aux difficultés. Une publicité récente montrait ainsi qu'on pouvait continuer de consommer de la malbouffe tout en réduisant les brûlures d'estomac grâce à un médicament comme la Rinitidine, qui inhibe la production d'acidité stomacale. Plutôt que de préconiser un changement d'alimentation, on promeut une substance pharmaceutique pour maintenir des comportements nuisibles pour la santé. Et que dire des médicaments psychotropes de plus en plus offerts aux enfants, alors que leur cerveau est en plein développement et que l'information sur les drogues, dont certaines ont des propriétés similaires aux médicaments prescrits, montre qu'une utilisation prolongée engendre des altérations neurologiques ? Niant les conflits d'intérêts éthiques ou financiers, certains experts gonflent, artificiellement, les risques de ne pas médicamenter les enfants en difficulté, tout

en éludant les remises en question nécessaires pour favoriser leur développement psychique et psychologique. La médication pourrait-elle être proposée pour ne pas modifier notre manière d'intervenir auprès des enfants ? Se pourrait-il qu'on puisse esquiver la démarche réflexive pour échapper aux questions sur notre façon d'organiser notre société ?

(p. 13-14)



Joël Monzée
Médicaments et performance humaine: thérapie ou dopage?
300 pages, 28\$, ISBN 978-2-89578-227-8
parution juin 2010

Hommage

Jacques Marchand

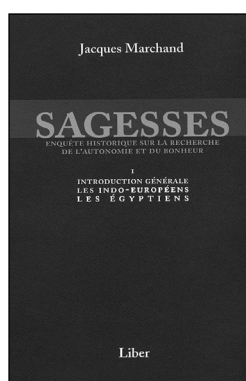
Sagesses

Dans un entretien que nous avons publié en janvier 2002 dans ce même bulletin, Jacques Marchand présentait son projet de reconstitution des sagesses historiques, anciennes et classiques. Nous avons publié cette année le dernier tome du quatrième volume de cette série, consacré à la philosophie grecque post-aristotélicienne. Nous voudrions profiter de l'occasion pour saluer ce philosophe marginal qui mène avec fidélité son enquête sur l'autonomie et le bonheur. Pour l'originalité de son entreprise, l'ampleur de son projet et son engagement soutenu, nous lui répétons notre plus grand respect et l'assurance de tous nos efforts pour le soutenir.

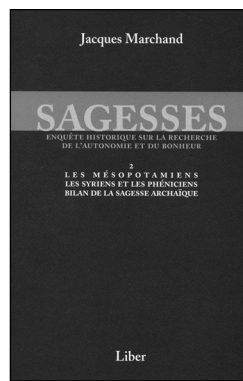
« Mon hypothèse de travail s'est déployée au long du temps et elle m'apparaît avec toujours plus d'évidence. Cette hypothèse est la suivante: il n'existe en tout état de cause que quelques éthiques de vie qui soient susceptibles d'offrir, à un être humain quelconque vivant dans un milieu quelconque, les cadres d'une orientation de vie satisfaisante. Autrement dit, il n'existe que quelques schèmes ou patterns éthiques qui puissent nous permettre de construire une stratégie de vie ou une manière de vivre adéquate. Toute civilisation de quelque envergure permet tôt ou tard l'éclosion d'une ou plusieurs traditions de pensée qui s'assignent pour objectif d'explicitier et de justifier ou critiquer un ou plusieurs schèmes éthiques aboutissant à des

stratégies de vie éclairées. J'espère avoir démontré, dans *Autonomie personnelle et stratégie de vie*, qu'il n'existe en définitive que trois schèmes éthiques qui s'imposent à la réflexion humaine. Mais il est bien évident que seule une enquête historique peut nous mettre au clair face à une telle hypothèse; c'est cette enquête que j'ai donc entreprise depuis plusieurs années et que j'espère mener assez loin pour faire la démonstration de ce que j'avance. Ce que les Anciens appelaient sagesse n'est rien d'autre que cette recherche d'une stratégie de vie construite (idéalement) de façon autonome (à travers une libre discussion et dans le cadre d'une certaine tradition de pensée) et devant (idéalement) mener à une vie heureuse (c'est-à-dire, pour le moins, à une plus juste

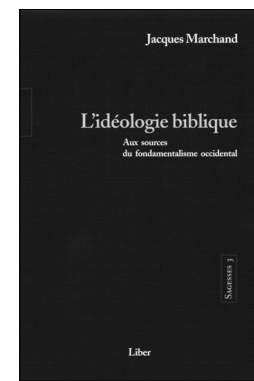
manière de vivre). Dans *Autonomie personnelle et stratégie de vie*, j'ai entrepris de décrire et de formaliser un plan théorique ces schèmes éthiques; je dois maintenant m'efforcer de montrer, si l'on peut dire, que je n'ai rien inventé et que ces constructions stratégiques existaient déjà, déposées dans l'immense tradition intellectuelle qui a pris forme depuis les Égyptiens ou les Mésopotamiens jusqu'à l'Occident moderne. Cela constitue donc mon projet, ramené au strict nécessaire. Et ce que je revendique par-dessus tout, c'est son utilité vitale. » (Jacques Marchand, dans *Liber bulletin*, janvier 2002, p. 4



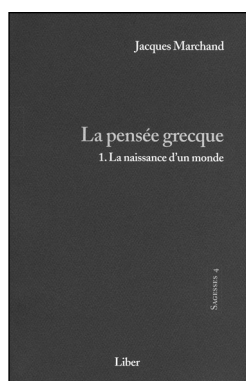
Jacques Marchand
Sagesses
volume 1, *Introduction générale; Les Indo-Européens; Les Égyptiens*
336 pages, 28\$, ISBN 978-2-89578-003-8
parution octobre 2001



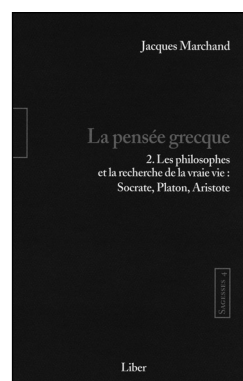
Jacques Marchand
Sagesses
volume 2, *Les Mésopotamiens; Les Syriens et les Phéniciens; Bilan de la sagesse archaïque*
276 pages, 28\$, ISBN 978-2-89578-027-4
parution octobre 2002



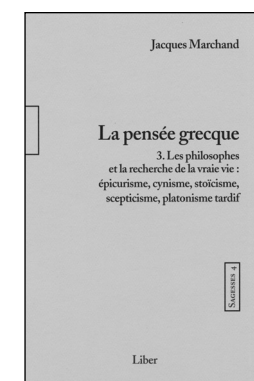
Jacques Marchand
Sagesses
volume 3, *L'idéologie biblique. Aux sources du fondamentalisme occidental*
608 pages, 40\$, ISBN 978-2-89578-062-5
parution janvier 2005



Jacques Marchand
Sagesses
volume 4, *La pensée grecque*
tome 1, *La naissance d'un monde*
366 pages, 28\$, ISBN 978-2-89578-122-6
parution août 2007



Jacques Marchand
Sagesses
volume 4, *La pensée grecque*
tome 2, *Les philosophes et la recherche de la vraie vie: Socrate, Platon, Aristote*
402 pages, 28\$, ISBN 978-2-89578-162-2
parution août 2008



Jacques Marchand
Sagesses
volume 4, *La pensée grecque*
tome 3, *Les philosophes et la recherche de la vraie vie: épicurisme, cynisme, stoïcisme, scepticisme, platonisme tardif*
378 pages, 30\$, ISBN 978-2-89578-200-1
parution avril 2010

À propos de...

Pierre Henry
Destination El Paradiso

« L'auteur situe son Paradiso "dans une île enchantée... qui accueille des pensionnaires très particuliers, des originaux, des excentriques, habités par une douce folie, qui n'a sans doute d'égal que la simplicité de leur bonheur". Et il illustre ce livre avec de fort sympathiques caricatures et des photos inspirantes comme des tableaux. Et c'est là tout le charme de ce livre et son originalité. On est loin des prêchi prêcha sur le vieillissement, sur la retraite ou sur les recettes pour lutter contre les outrages du temps. »

Hélène Laberge,
L'Agora, 22 mars 2010

Christian Lamontagne
Responsabilité, liberté et création du monde

« Le journaliste Christian Lamontagne arrive à point nommé car aujourd'hui c'est l'ère de l'individualisme à outrance qui fait fi de la responsabilité collective. [...] C'est à lire sans aucune excuse. »

Culture Hebdo

François Dallaire
Lettres au Prophète de la part d'un impie

« Économiste de formation, journaliste et producteur de documentaires, François Dallaire signe cette correspondance singulière. C'est fait avec une finesse

d'esprit qui va vous emballer. On comprendra que l'homme a en horreur les guerres de religion. »

Culture Hebdo

Lionel Meney
Main basse sur la langue

« Les endogénistes soutiennent qu'il existe un français québécois standard homogène, autonome, différent du français européen ». Lioney Meney documente leur ascension et leur "prise de pouvoir" dans un essai riche, parfois pamphlétaire, plus souvent académique (mais sans jargon). »

Antoine Robitaille,
Le Devoir, 22 février 2010

« Lionel Meney a le grand mérite de faire les distinctions qui s'imposent dans ce débat terriblement complexe [de la langue au Québec]. »

Christian Rioux,
Le Devoir, 16 avril 2010

Pierre Céré
Une gauche possible

« C'est un formidable plaidoyer pour la démocratie. Qui écorche au passage quelques dogmatismes de la gauche d'aujourd'hui. C'est aussi un beau coup de chapeau à tous les progrès accomplis au Québec depuis quarante ans. Difficile de refermer ce livre sans être touché par la

sincérité et la lucidité de l'auteur. Sans ressentir aussi un grand attachement à ce système de gouvernement trop souvent victime, de nos jours, du désabusement des électeurs. »

Carole Beaulieu,
L'Actualité, 15 octobre 2010

« C'est en plaidant avec force et émotion pour une vraie gauche vraiment démocratique que Pierre Céré fait preuve d'un remarquable courage et d'une belle lucidité dans ces pages. »

Louis Cornélius,
Le Devoir, 12 septembre 2010



Opinion

suite de la p. 1

faisant monter en qualité les produits destinés au marché de masse, et en améliorant la commerciabilité d'œuvres exigeantes. Mais enfin, peu importe ces considérations moralisantes, il suffit de retenir que la critique de l'intervention de l'État en matière d'aide à l'édition ne peut la taxer, sans plus, de mépris de la culture ou de la littérature ni l'accuser de tous les malheurs qui leur arrivent.

Si donc des malheurs frappent l'édition littéraire et la marginalisent, cela n'est pas le fait d'un financement insuffisant ou de l'oubli par l'État de l'activité culturelle. Toute critique adressée à l'organisme public pour cette raison est par conséquent sans prise et condamnée à tourner à vide. Cette édition est-elle d'ailleurs vraiment marginalisée? Rien ne porte à le croire. Ni, comme on vient de le dire, les subventions de l'État qui lui sont destinées, ni sa présence dans les librairies, ni les lieux médiatiques qui en parlent et la font connaître. Elle connaît ses succès d'estime et ses succès commerciaux. Elle est intégrée au fur et à mesure dans l'enseignement ici et là. On ne compte plus le nombre de revues, de magazines, de sites internet qui lui sont consacrés. Si plusieurs émissions de la radio et de la télévision d'État qui lui étaient dédiées ont disparu, d'autres, nombreuses, l'accueillent toujours volontiers. La marginalisation ne serait-elle finalement qu'un effet d'optique? Cela n'est pas impossible. Elle résulte en tout cas, me semble-t-il, de deux ou trois facteurs complexes qui la font apparaître telle et qu'il est difficile de corriger sans une volonté ferme et durable.

Le premier est celui du point d'application de l'intervention de l'État. Ce point est essentiellement celui de la production. Les subventions de toutes sortes qui agissent ainsi en amont sont innombrables, depuis celles qui soutiennent la création, en passant par les différentes formes d'aide à l'édition et jusqu'à celles, piégées par l'obligation de progrès, qui viennent à point nommé faciliter la mise à niveau technique des entreprises. Avant-hier on a financé les promesses du cédérom, hier on a soutenu l'informa-

tisation et l'harmonisation des échanges de données bibliographiques, aujourd'hui et demain tout le monde sera gavé de ressources pour passer au livre numérique. Chaque fois, c'est la capacité productive qui est entretenue, renforcée, stimulée. Il ne faut dès lors pas s'étonner qu'il y ait non seulement beaucoup de déchets, mais aussi beaucoup d'échecs, ne serait-ce que par la simple loi du nombre. Les entreprises sont en somme saisies par une logique de la nouveauté, de la publication à tout prix, dans une course en avant qu'il est impossible d'arrêter.

Pendant ce temps, face à ces machines à publication bien rodées et bien huilées par l'argent public, le marché du livre, lui, n'est manifestement pas à même de suivre le rythme. La surproduction de tous s'accompagne d'une fragmentation du public, lui-même déjà sollicité par beaucoup d'autres formes de fréquentation de la culture. Selon le cas, il manquera donc de temps, d'argent, de motivation. Mais il faut aussi tenir compte de ceci que le public de littérature générale et encore plus le lecteur d'ouvrages d'idées et de réflexion, le public qu'on appelle encore le lecteur motivé s'est aussi replié sur ses terres, sur sa spécialisation, sur ses réseaux et sur ce qui compte vraiment pour sa carrière. Le livre n'est plus le lieu naturel auquel on s'adresse pour participer à la circulation des idées et à la compréhension du monde. Et l'effort de l'État ne prévoit pratiquement rien pour contrer l'éclatement et l'affaiblissement de la demande ni, à plus forte raison, pour la stimuler. On en laisse l'initiative aux entreprises, qui s'en soucient peu, tout occupées qu'elles sont par les exigences de la production.

Le deuxième facteur qui «marginalise» l'édition de littérature générale est que le discours de l'État, cette fois, en matière de livre et de culture est d'une indigence désarmante quand il n'est pas simplement absent ou honteux. C'est là une réalité difficile à quantifier et dont il est impossible de mesurer les effets réels, parce que ces effets concernent la sensibilité, les représentations, l'état d'esprit de l'époque. Ce qui semble évident c'est que si, d'un côté, il y a un bavardage intarissable de l'État pour tout ce qui

est administration, une imagination débordante pour multiplier plans, projets, programmes, pour modifier, raffiner et appliquer les règlements, d'un autre côté, quand vient le temps d'inspirer les troupes, d'animer les esprits, d'indiquer des grands axes de réflexion, de donner des repères stimulants, d'ouvrir des voies d'avenir, bref, de donner l'exemple d'une culture vivante et vécut, il sombre dans les banalités les plus exsangues et les plus aseptisées. Le discours de l'État est d'une tristesse inouïe.

Et il n'est pas le seul, ce qui aggrave la situation. Le troisième facteur que je voulais mentionner, c'est en effet que le discours de la société civile est lui aussi d'une exaspérante platitude. Celui des associations professionnelles, par exemple, est tout entier cantonné dans des questions de survie, tâillon, étroitement intéressé. Il est essentiellement tourné vers ses sources alimentaires plutôt que vers le chantier d'une clientèle à conquérir ou à retrouver. Celui des commentateurs, nombreux pourtant, je le répète, ressemble, d'où qu'il provienne, à une longue liste de notices nécrologiques. À peine sortis des presses, les livres sont ainsi, nouveauté après nouveauté, vaguement résumés et jetés dans une page (réelle, virtuelle, télévisuelle) comme les rescapés d'une catastrophe qu'il faudrait classer. On peut se demander si chacun de ces soi-disant critiques ne met pas mentalement une croix à la fin de ses «papiers», pour traduire la satisfaction du travail accompli, «voilà, c'est fait, j'en ai parlé, un de plus». Aucune continuité dans tout ce papotage, aucune mise en perspective. Au suivant! Enfin, dans les débats publics en général, les livres sont pratiquement inexistantes. Ce que je veux dire apparaîtra de cette anecdote. Il y a quelque temps Pierre Nepveu, écrivain et professeur de littérature, s'est étonné, dans *Le Devoir*, que, dans les débats sur l'identité québécoise, les écrivains qui, à un titre ou à un autre, auraient pu être évoqués, dont l'œuvre aurait pu inspirer bien des réflexions, eh bien n'y avaient aucune présence¹³. Ces écrivains, leurs livres avaient en quelque sorte disparu de l'imaginaire politique et culturel, et personne ne les y a rappelés.

La marginalisation du livre de littérature générale est beaucoup plus complexe, on le voit, que ce que portent à penser les critiques de son soi-disant faible financement. Peut-être est-ce d'ailleurs le résultat, involontaire bien sûr, d'un secteur qui aurait atteint sa maturité fonctionnelle. Il faudrait alors se demander si nous ne sommes pas allés trop vite en besogne ou, comme on dit, si nous n'avons pas mis la charrue devant les bœufs: plutôt que de pousser le système vers sa maturité industrielle, n'aurait-il pas mieux valu attendre la maturité culturelle des œuvres et de leur public? Dans l'euphorie de la révolution tranquille, on a sans doute pris, dans ce domaine comme dans d'autres, ses souhaits pour la réalité¹⁴.

Notes

1. M. Ménard, *Les chiffres des mots*, Société de développement des entreprises culturelles, 2001, p. 225.
2. Voir M. Parent, «Développement de l'auto-édition littéraire au Québec: la lutte pour la reconnaissance», dans J. Michon (dir.), *Édition et pouvoirs*, Sainte-Foy, Presses de l'université Laval, 1995, p. 99-111.
3. M. Ménard, *op. cit.*, p. 30.
4. M.-P. Luneau, «Entre auteur et lecteur: l'éditeur, un maillon essentiel», *À rayons ouverts*, automne 2009, p. 13.
5. G. Hardy et H. Vachon, *Les maisons d'édition agrées. 1983 à 1992*, cité dans S. Bérard, «L'édition et l'avenir du livre au Québec», dans R. Hamel (dir.), *Panorama de la littérature québécoise contemporaine*, Montréal, Guérin, 1997, p. 703.
6. D. Vaugeois, *L'amour du livre*, Québec, Septentrion, 2005, p. 44-45.
7. Sur ce qui suit, voir M. Ménard, *op. cit.*, et «Brève histoire du livre au Québec» sur le site de l'Association nationale des éditeurs de livres, <<http://www.anel.qc.ca>>.
8. J. Michon, «Industries du livre et mutations du champ éditorial au vingtième siècle: l'État et l'édition au Canada», dans J. Michon (dir.), *op. cit.*, p. 35.
9. *Ibid.*, p. 41.
10. M.-P. Luneau, art. cité, p. 12.
11. J. Michon, art. cité, p. 40 et 41.
12. Je n'entre pas ici dans le détail technique de la conversion de la valeur symbolique en valeur monétaire, au sein du Conseil des arts, par exemple.
13. P. Nepveu, «Petit constat sur un Québec éclaté», *Le Devoir*, 9 février 2010.
14. Ce texte a également paru dans *Liberté*, n° 288, juin 2010. Nous remercions la revue de nous avoir accordé la permission d'en reprendre ici de larges extraits.

Entretien avec Lionel Meney

suite de la p. 1

l'intervention des autorités publiques dans le domaine de la langue, en particulier du lexique. L'analyse que je fais de la situation linguistique du Québec, tant d'un point de vue synchronique que diachronique, me conduit même à penser qu'il y a lieu de mener une action vigoureuse dans ce domaine. Mais, à mes yeux, il y a des conditions essentielles à respecter. D'abord il faut s'interdire toute forme d'idéologie, ensuite il convient de respecter la liberté de chacun de choisir ses formes et ses mots, enfin il est nécessaire de respecter le véritable sentiment de l'ensemble des Québécois. Ces conditions étant réunies, il faut conscientiser la population sur la diglossie, la répartition des fonctions entre le vernaculaire et le standard, et mettre l'accent sur la qualité de la langue, ce qui revient la plupart du temps à lutter contre les anglicismes de toute nature, héritage de 400 ans de contact avec l'anglais, pour leur substituer les formes et les termes en usage dans le reste de la francophonie.

Vous reprochez aux endogénistes leur manque de perspective en matière linguistique.

Les endogénistes ne tiennent pas compte de la réalité du rapport des forces entre l'anglais et le français au niveau mondial et québécois, d'une part, entre le vernaculaire québécois et le français international au niveau de la francophonie et du Québec, d'autre part. Ils établissent un parallèle entre la situation linguistique des États-Unis, du Brésil ou du Mexique et celle du Québec par rapport à leur ancienne métropole. Mais la comparaison ne tient pas pour plusieurs raisons. D'abord le rapport démographique est exac-

tement inverse. Les anglophones, les hispanophones et les lusophones américains sont beaucoup plus nombreux que les Britanniques, les Espagnols et les Portugais. Les Québécois, eux, sont dix fois moins nombreux que les Français. Ensuite, la situation géopolitique du Québec est évidemment beaucoup plus fragile que celle des États-Unis, du Brésil ou du Mexique... Enfin ni les hispanophones (à part les Chicanos), ni les lusophones américains n'ont connu la situation de domination politique et économique par des anglophones qu'ont connue les Canadiens français, avec ses conséquences sur la langue (création de ce que les linguistes appellent une «langue hybride», fortement marquée par l'anglais). Les endogénistes se font aussi une idée fautive de ce qu'est le français québécois par rapport au français international. Comme je le montre dans mon livre, ils font souvent preuve d'une mauvaise connaissance du français international. [...]

Vous faites une critique du rapport de Gérard Larose rédigé à la suite de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française...

Cette commission a été instituée par Lucien Bouchard en 2000. Au moins deux commissaires étaient des endogénistes militants, l'un sous-ministre, l'autre coresponsable du groupe Franqus. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que la commission ait recommandé d'officialiser la norme du «français québécois standard» (un «standard» non encore décrit!) et de subventionner le projet de dictionnaire québécois, prétendant qu'il y avait un consensus là-dessus au Québec. En fait, seuls les endogénistes avaient été invités à participer au colloque qu'elle

avait organisé sur le sujet. Cette commission a illustré parfaitement le système de renvoi d'ascenseur à la base de tout réseau.

Elle a aussi donné un bel exemple de collusion entre un certain nationalisme politique et le nationalisme linguistique. Cependant il faut insister sur le fait que les deux ne se recouvrent pas obligatoirement. On peut être nationaliste politiquement et internationaliste linguistiquement. Pierre Bourgault, qui a toujours défendu — et illustré de manière magistrale — le français standard international, en fournit une preuve éloquente.

Pourquoi l'interventionnisme linguistique que vous dénoncez suscite-t-il si peu de réactions? Peu de voix se font entendre contre l'aménagement linguistique qui a cours depuis longtemps au Québec...

Pour moi, ce n'est pas l'aménagement linguistique en soi qui est critiquable, mais l'idéologie endogéniste qui l'inspire actuellement. Les Québécois acceptent plus volontiers que d'autres, comme les Français, les interventions de l'État dans le domaine de la langue, parce qu'ils ont conscience de l'écart existant entre leur vernaculaire et le français international. Ils sont mus par un fort désir de parler et d'écrire une langue de qualité. Il faut dire qu'ils ont fait et font chaque jour des efforts remarquables pour atteindre cet objectif. Pour cela, ils font confiance aux organismes publics comme l'Office québécois de la langue française, à son *Grand Dictionnaire terminologique*, etc. Ils ne soupçonnent pas l'importance de l'idéologie dans les choix linguistiques de ces organismes. Ils ne savent pas que la norme internationale, qui guidait leurs choix, a été abandonnée (dans la plus grande discrétion!), dans les années 1990, au profit

d'une norme endogène. Il ne leur viendrait pas à l'esprit que ces organismes puissent se fourvoyer ou se tromper.

Les journalistes, eux, s'intéressent beaucoup plus aux questions liées au statut de la langue, plus spectaculaires, car mettant en cause la survie même de notre société francophone, qu'à celles liées à sa qualité. Lors de la publication du rapport Larose, personne ne s'est intéressé au fait qu'il recommandait d'officialiser une norme québécoise et de rédiger un dictionnaire du «français québécois standard», malgré les conséquences sociales que cela impliquait, notamment dans l'enseignement.

Quant aux aménagistes endogénistes, ils préfèrent rester discrets. À l'insu des journalistes et du grand public, qui ignorent à peu près tout de ces luttes et de leurs enjeux, ils ont investi les lieux de pouvoir et fait avancer leur cause. Instruits par l'expérience du DQA, les responsables du groupe *Franqus* préparent le public, les médias et les autorités de façon à diminuer leurs préventions, à endormir leur vigilance. Ils s'appliquent à minimiser le côté endogéniste de leur dictionnaire. Au début, en vue d'obtenir des subventions, ils insistaient sur le fait que le français québécois était très différent du français de France, ce qui justifiait la rédaction d'un dictionnaire à part. Maintenant qu'ils préparent la sortie de leur ouvrage, ils insistent sur le fait qu'il n'y aurait pas de grandes différences. Ce qui interdirait qu'on puisse les accuser de séparatisme linguistique... J'espère, par mon livre, porter le débat sur la place publique, exemples concrets à l'appui, afin que tous puissent juger en connaissance de cause.

Directeur: Giovanni Calabrese; codirectrice: Micheline Gauthier; assistants à l'édition: Richard Raymond et Sabine Darcy; relations de presse: Pierre-Olivier Colombat
Éditions Liber, 2318, rue Bélanger, Montréal, Québec, H2G 1C8; téléphone 514-522-3227; télécopie 514-522-2007; site: www.editionsliber.com; adresse électronique: info@editionsliber.com

Diffusion

Canada: Diffusion Dimedia, 539, boulevard Lebeau, Montréal, Québec, H4N 1S2; téléphone 514-336-3941; télécopie 514-331-3916; adresse électronique: general@dimedia.qc.ca

France: Diffusion du nouveau monde, DNM, 30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris; téléphone 01 43 54 49 02; télécopie 01 43 54 39 15; adresse électronique: direction@librairiequebec.com

Suisse: Servidis, 5, rue des Chaudronniers, C. P. 3663, CH-1211, Genève 3; téléphone 022-960-9510; télécopie 022-960-9525; adresse électronique: admin@servidis.ch

Les éditions Liber reçoivent des subventions du Conseil des arts du Canada, du ministère du Patrimoine (Fonds canadien du livre) et de la Sodéc.

